

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2021 – 2027 du Lot-et-Garonne

Bilan annuel

Réunion de la Commission Consultative
d'Élaboration et de Suivi (CCES)

Mardi 13 octobre 2026 à 9h30
Clairac



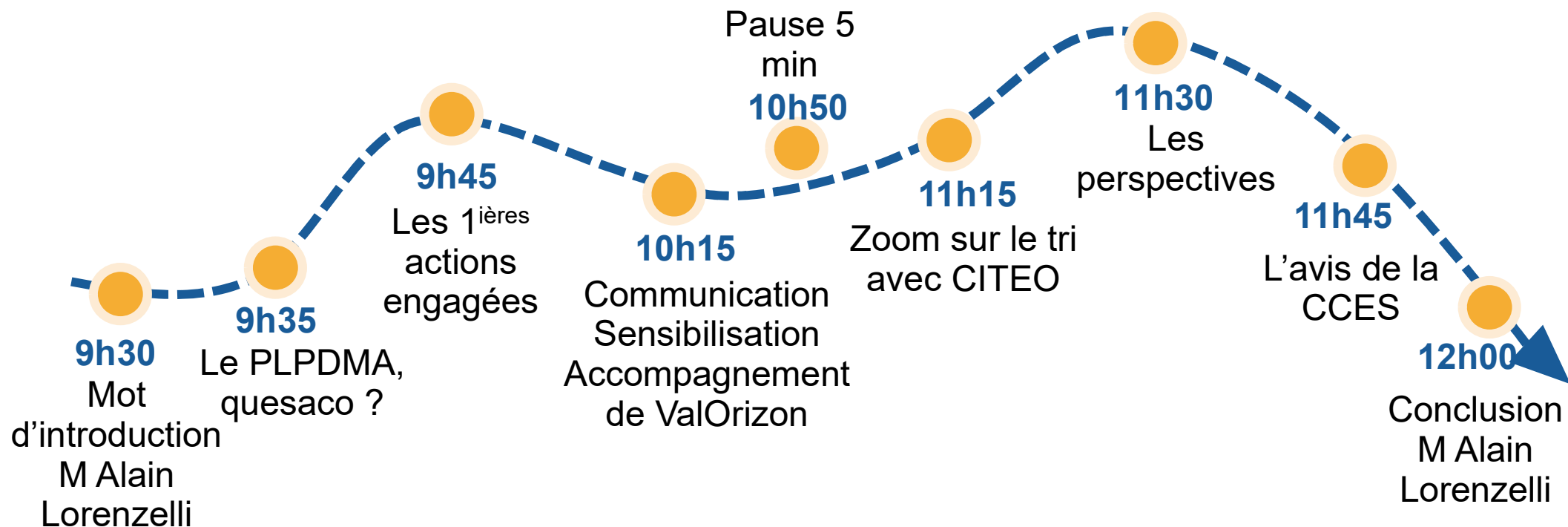
moins de déchets, plus de ressources !

INTRODUCTION

**Alain LORENZELLI,
Président de ValOrizon**

**Maire de Bruch
Président d'Albret Communauté
Président du SMICTOM LGB**

Le déroulé



Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Montée en puissance de la dynamique de « prévention des déchets » depuis 2013

2013 - 2017 Elaboration et portage volontaire par ValOrizon du premier programme de prévention du département (financé par l'ADEME)



- 7% des Ordures Ménagères Résiduelles

2015 Labellisation Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage



2016 - 2020 **Etudes préalables** : généralisation du tri à la source des biodéchets, tarification incitative, ...
+ animation à la connaissance des coûts (matrices « compta coût » / comptabilité analytique des déchets)

2018 - 2021 **Contrat d'Objectif Déchets Economie Circulaire (CODEC)**
(financé par l'ADEME)

Contexte du PLPDMA

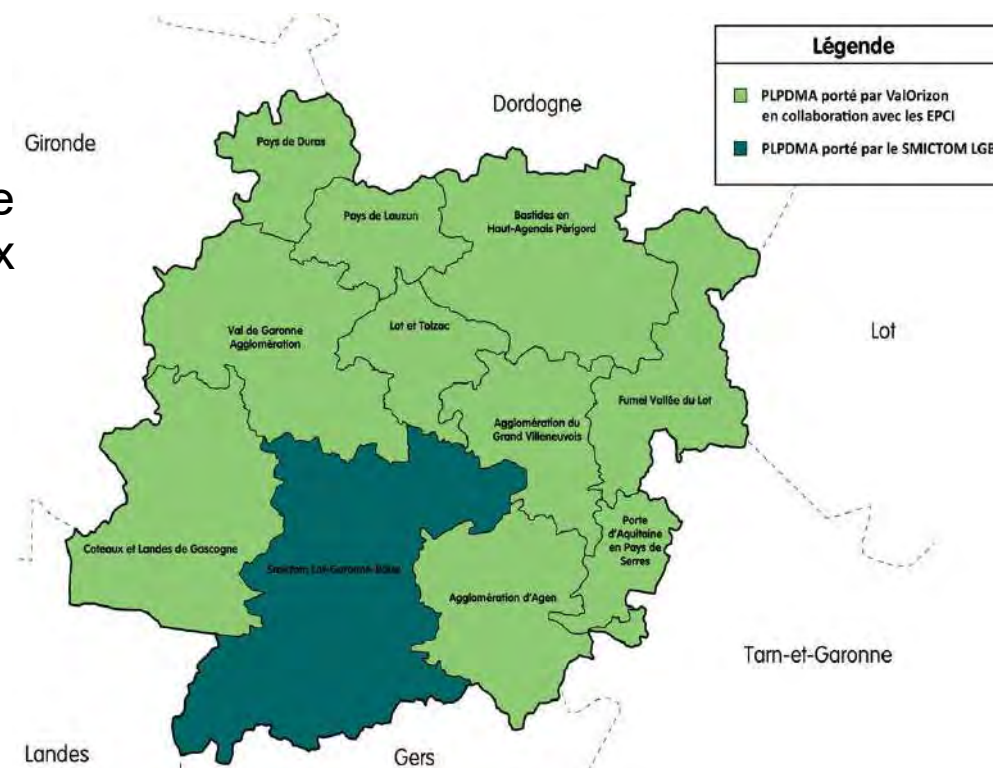
2015 Décret n° 2015-662 du 10 juin 2015 met fin au principe de volontariat = obligatoire pour les groupements de collectivités territoriales responsables de la collecte des déchets ménagers et assimilés

- > L'élaboration du PLPDMA peut être confiée à un groupement d'échelon supérieur, tel qu'un syndicat mixte
- > Le champ d'action est élargi (porte sur les Déchets Ménagers et Assimilés et pas uniquement sur les OMr)

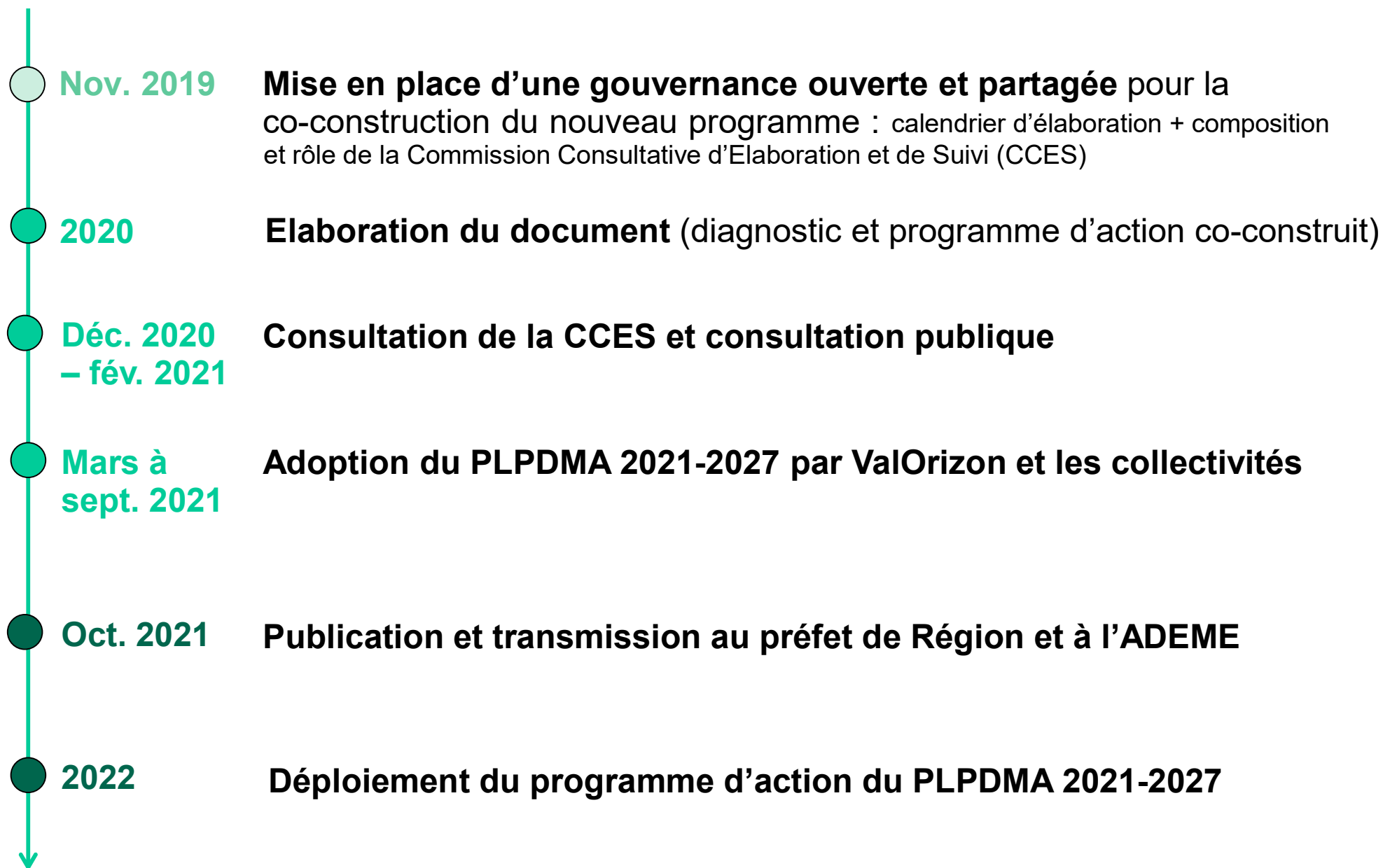
Septembre 2017 Le Comité syndical de ValOrizon délibère pour élaborer le **second programme local**.

**Novembre 2017 –
Septembre 2019** Recherche d'un périmètre cohérent et adapté aux enjeux.

9 des 10 collectivités délibèrent et transfèrent à ValOrizon l'élaboration du **nouveau programme local pour 6 ans**.

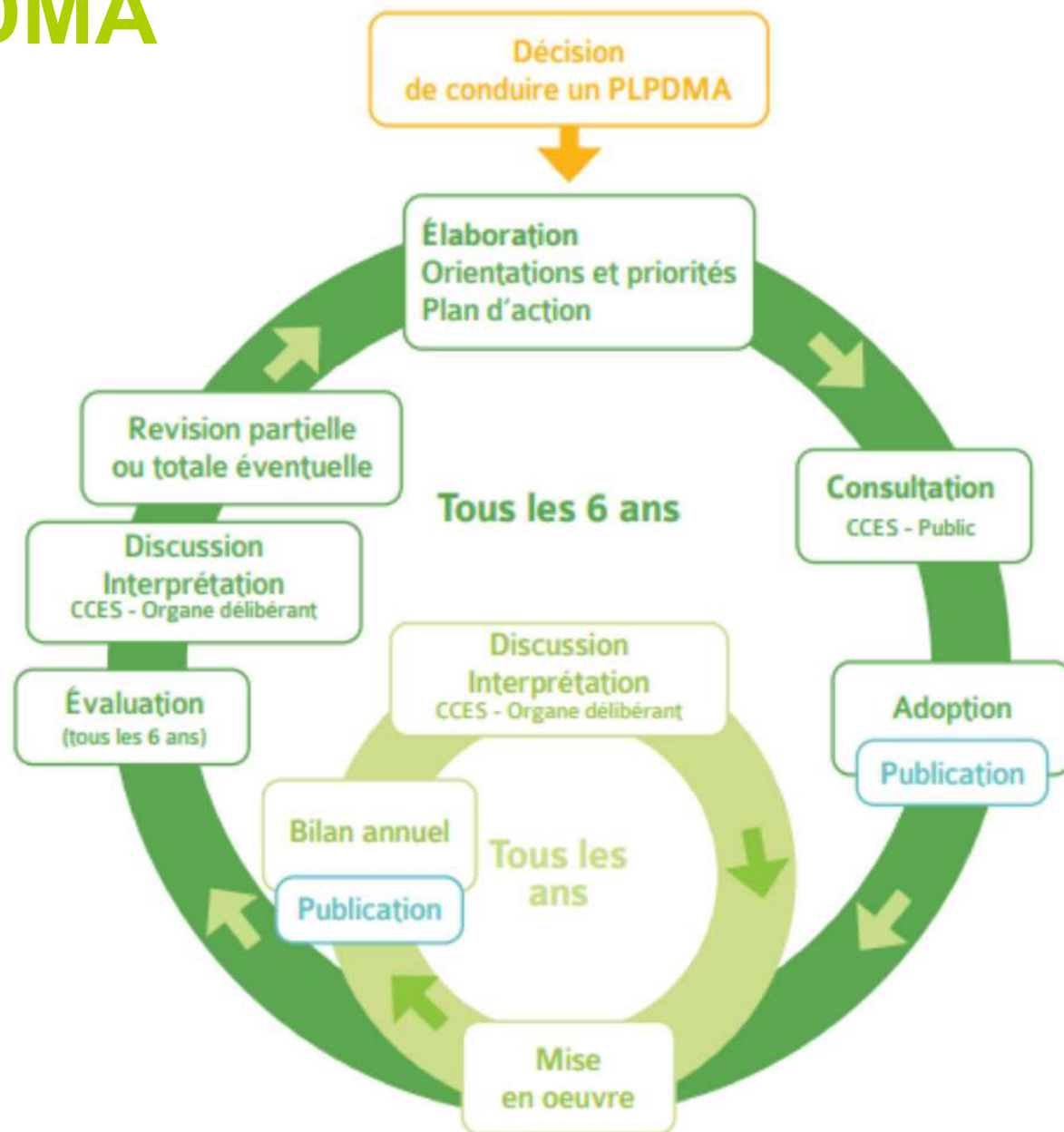


Contexte du PLPDMA



Contexte du PLPDMA

- 30 mars Bilan de l'année 1 2023
- 8 octobre Bilan de l'année 2 2024
- 14 octobre Bilan de l'année 3 2025
- 13 octobre Bilan de l'année 4 2026



Cycle d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi du PLPDMA

La répartition des rôles

MODALITES DE CO-CONSTRUCTION ET DE CO-RESPONSABILITE DU PLPDMA	INTERCOMMUNALITES	VALORIZON
Elaboration du programme local, Bilan annuel, communication et valorisation des actions	Participants, proposent et échangent Fournissent les éléments selon le calendrier	Coordonne, anime, mobilise les territoires et pilote la procédure administrative en respectant le cadre normatif
Mise en œuvre	Déploient les actions sur son territoire	Facilite la dynamique territoriale, les retours d'expérience, les groupements de commandes, etc.
Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES)	Participent en tant que membres	Préside et organise les rencontres

Constitution CCES :



Collège « collectivités »

Elu ValOrizon assurant la présidence de la CCES + élu collectivité compétence « collecte des déchets »



Collège « partenaires associés »

ADEME, CITEO, CD47, CR Nouvelle Aquitaine, AREC, l'ESPE, les représentants des chambres consulaires territoriales, Gascogne Environnement, DDT, DREAL, ...



Collège « société civile / acteurs engagés »

Entreprises « classiques » et entreprises de l'ESS, les acteurs de la société civile (associations de protection ou d'éducation à l'environnement,...), les acteurs du secteur social (Algeei,...), ...

Le PLPDMA



Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
(PLPDMA)

→ Annoncer des objectifs pour **réduire ses quantités de déchets** et **mettre en place des mesures** pour les atteindre

Le programme d'action se décompose en **10 axes**. Pour chaque axe, ValOrizon a proposé aux collectivités de s'investir dans la mise en œuvre d'action de réduction des déchets.

Axe 1 - Être exemplaire en matière de prévention des déchets

Axe 2 - Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets

Axe 3 - Utiliser les instruments économiques pour favoriser la prévention des déchets

Axe 4 - Lutter contre le gaspillage alimentaire

Axe 5 - Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets

Axe 6 - Augmenter la durée de vie des produits

Axe 7 - Mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable

Axe 8 - Réduire les déchets des entreprises

Axe 9 - Réduire les déchets du BTP

Axe 10 - Réduire les déchets fluviaux

Retrouver le programme complet sur le site de ValOrizon

<https://www.valorizon.com/plpdma/>

VALORIZON
Centre de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

PLPDMA 2021-2027
Programmes d'actions des collectivités du Lot-et-Garonne

	LA	VAL	CAIR	CCVL	COMAR	COM	CCD	CCV	CCVH	CCVH
1.1 - Favoriser la mise en œuvre de la prévention des déchets ménagers et assimilés	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
1.2 - Appuyer les acteurs de la prévention des déchets ménagers et assimilés	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
1.3 - Appuyer les acteurs de la prévention des déchets ménagers et assimilés	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
1.4 - Appuyer les acteurs de la prévention des déchets ménagers et assimilés	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
1.5 - Appuyer les acteurs de la prévention des déchets ménagers et assimilés	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
1.6 - Appuyer les acteurs de la prévention des déchets ménagers et assimilés	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
1.7 - Appuyer les acteurs de la prévention des déchets ménagers et assimilés	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
1.8 - Appuyer les acteurs de la prévention des déchets ménagers et assimilés	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
1.9 - Appuyer les acteurs de la prévention des déchets ménagers et assimilés	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
1.10 - Appuyer les acteurs de la prévention des déchets ménagers et assimilés	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Contexte local et les enjeux de la réduction

Quelle est la quantité de déchets ménagers produite en Lot-et-Garonne en 2025 ?

581 KG de déchets produits par an par habitant (**643 kg** au niveau de la Nouvelle-Aquitaine en 2024)

- 45 % déposés en déchèterie (86 % valorisés et 14 % enfouis)
- 40 % jetés dans les poubelles noires (enfouis ou incinérés)
- 15 % triés pour être recyclés (valorisés)

La stratégie territoriale

- Accompagnement des collectivités de collecte (PLPDMA, études, EIT, ...)
- Prise en compte environnementale sur les sites de stockage
- Création d'un écoparc dédié à l'économie circulaire

→ Enjeu majeur : réduire ses déchets permet de limiter les impacts environnementaux et les coûts associés à la gestion des déchets

Où sont transportés les déchets ?



ISDND (installation de stockage de déchets non dangereux)



Quai de transfert



ISDND en post-exploitation



Centre de tri (Ecoparc)

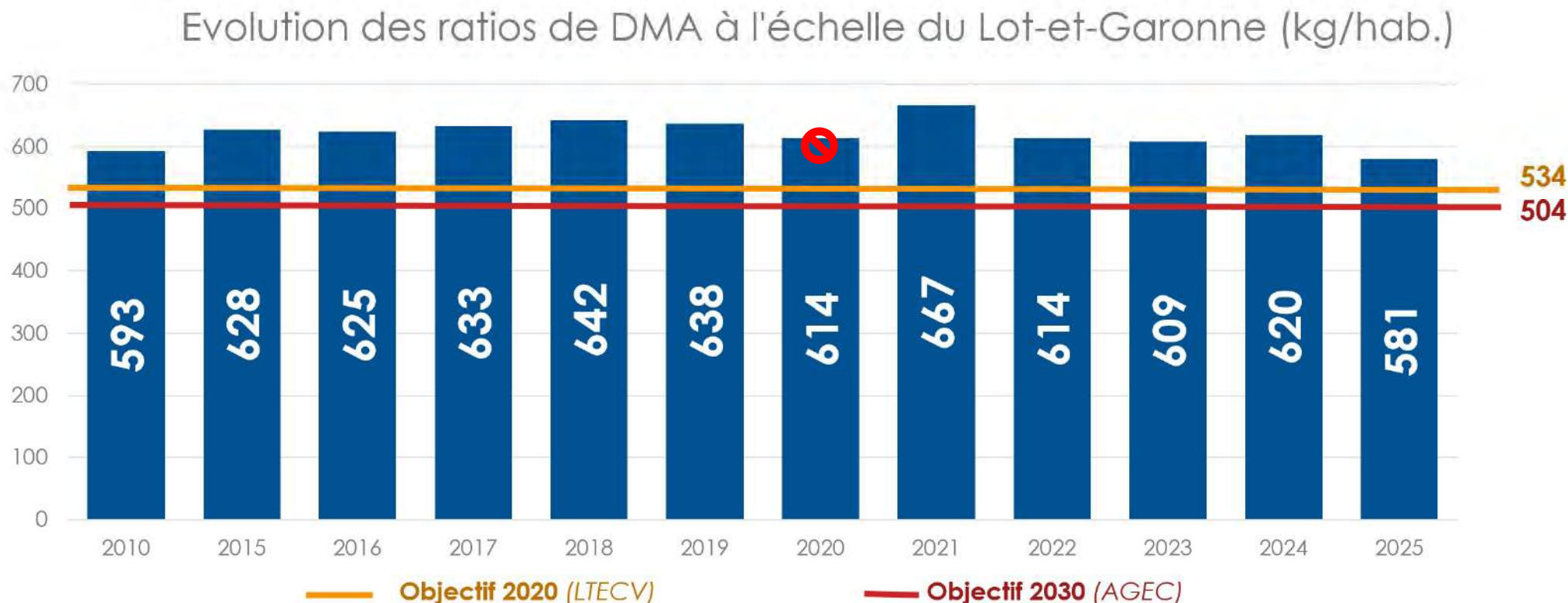


Plateforme de compostage



Incinérateur / UVE
(Unité de valorisation énergétique)

Contexte local et les enjeux de la réduction



NB : Données 2025 internes à ValOrizon avant consolidation par l'AREC

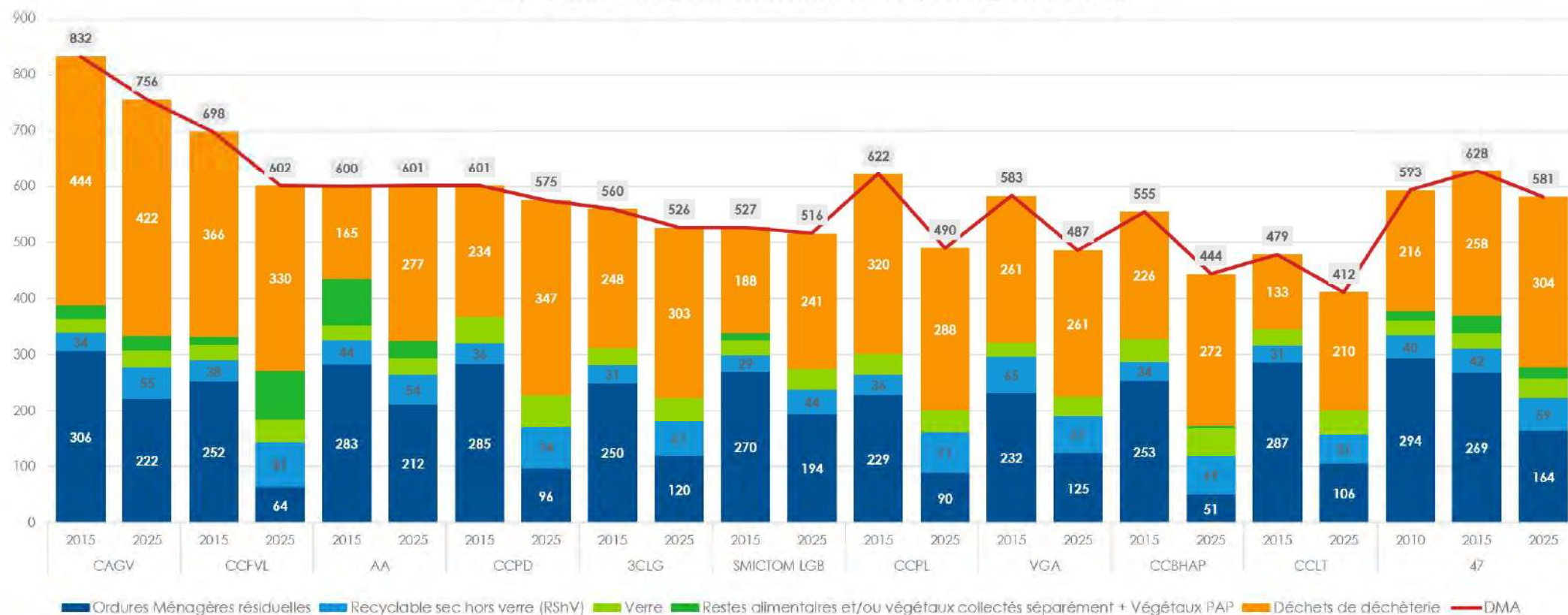
- >> - 12 kg/hab/an entre 2010 et 2025 (soit - 2 %)
- >> - 47 kg/hab/an entre 2015 et 2025 (soit - 7,48 %)
- >> - 39 kg/hab/an entre 2024 et 2025 (soit - 6,29 %)

2021 : année particulière de reprise post COVID-19

Objectif LTECV pour
2020 : - 10% de DMA
par rapport à 2010
→ **non atteint**

Contexte local et les enjeux de la réduction

Évolution des ratios de déchets en Lot-et-Garonne de 2015 et 2025
et moyenne départementale 2010 (en kg/hab./an)



NB : Données 2025 internes à ValOrizon avant consolidation par l'AREC

Objectifs réglementaires à atteindre

**1^{er} janvier
2023**

Extension des consignes de tri à la totalité des emballages plastiques



**1^{er} janvier
2024**

Généraliser le tri à la source des biodéchets (déchets de jardin et déchets alimentaires) pour tous les particuliers



2025

Mise en place de la tarification incitative

Réduction des tonnages de DMA,
Réduire les tonnages enfouis,
Augmenter la valorisation matières et organiques



Positionnement par rapport aux objectifs réglementaires

Etat des lieux des indicateurs à l'échelle du Lot-et-Garonne, pour les années 2024 et 2025 comparées à 2010 (année de référence pour la loi LTECV) :

LTECV		Loi AGECL	Lot-et-Garonne		
Objectif 2020	Objectif 2025	Objectif 2030	Suivi en 2024	Suivi en 2025	Objectif à la fin du PLPDMA en 2027
Réduire les ratios de DMA* de -10% par rapport à 2010		Réduire les ratios de DMA* de -15% par rapport à 2010	+ 4,43 % (par rapport à 2010)	- 2,03 % (par rapport à 2010)	Avoir inversé la tendance pour atteindre l'objectif de 534 kg/an
Avoir un taux de valorisation matière et organique des (DNDNI)** de plus de 55%	Avoir un taux de valorisation matière et organique des (DNDNI)** de + de 65%		46,80 %	51,19 %	avoir dépasser 65%
Réduire le tonnage enfoui de - 30% des DNDNI** par rapport à 2010	Réduire le tonnage enfoui de - 50% des DNDNI** par rapport à 2010		- 38,27 %	- 45,96 %	Avoir au moins atteint l'objectif de la LTECV de 2025

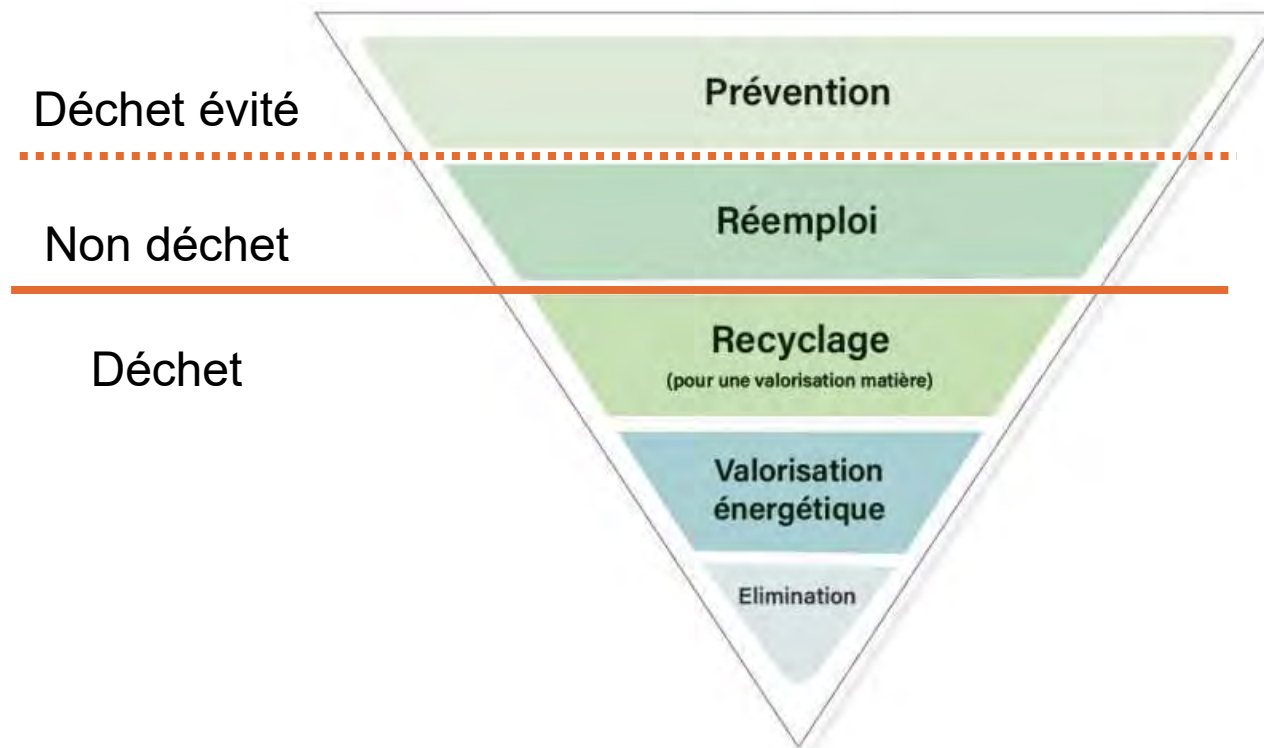
*DMA : Déchets Ménagers Assimilés

**DNDNI : Déchets Non Dangereux Non Inertes

L'objectif est avant tout de réduire les déchets

Le triangle de la gestion des déchets

= une hiérarchie des modes de traitement



Article L. 541-1 II du Code de l'environnement

Les premières actions engagées par les collectivités :

- TEOMi / REOMi (ou optimisation des services)**
- Biodéchets**

>> Après des études préalables (2018-2020), les grands chantiers portent leurs fruits :

→ Mise en place de la Tarification Incitative : TEOMi ou REOMi

Ou

→ Refonte des modes de collecte ou optimisation des services

→ Déploiement des solutions de tri à la source des biodéchets

→ Travail autour des acteurs économiques (limites SPPGD y compris en déchèteries)

A plusieurs échelles : actions de communication et de formation / sensibilisation en parallèle des chantiers structurants

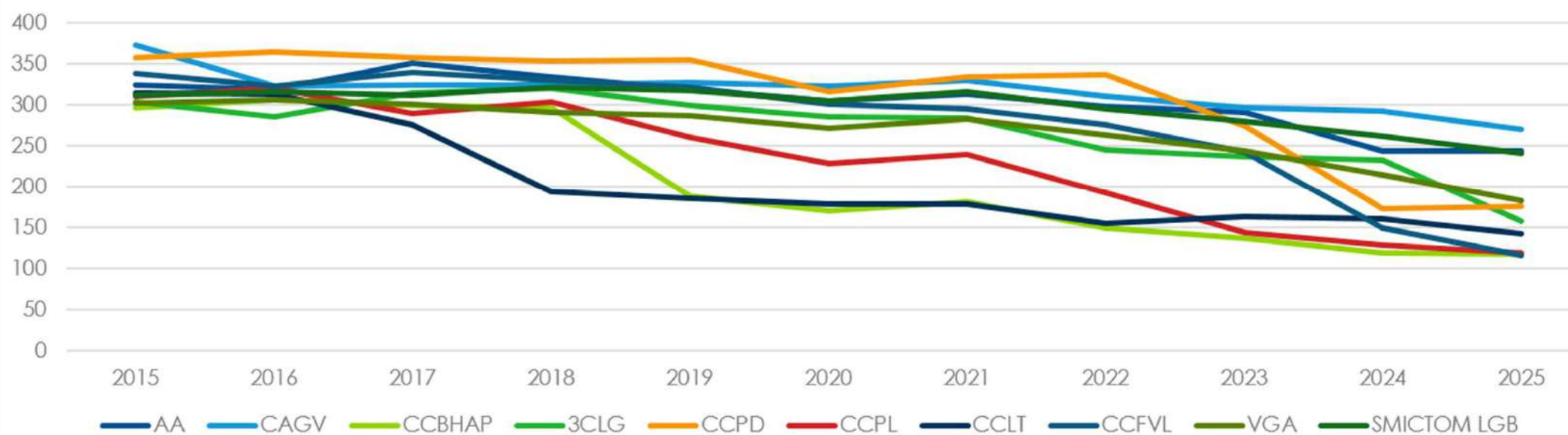
>> Bilan chiffré par EPCI du Lot-et-Garonne

TOUT-VENANT
TOUT-VENANT
NON VALORISABLE



✓ Ordures ménagères résiduelles (Omr) et Tout-Venant (TV) issus des déchèteries

Evolution des ratios en kg/hab/an



→ Le ratio des OMr a baissé de 45 % entre 2010 et 2025 et de 33% entre 2021 et 2025

→ Le ratio des TV a baissé de 8 % entre 2010 et 2025 et de 20% entre 2021 et 2025

*Amélioration des gestes de tri vers les collectes sélectives et les déchèteries.
Les collectivités disposent de marges de manœuvre importantes pour réduire les tonnages d'encombrants, de végétaux et les restes alimentaires.*

>> Bilan chiffré par EPCI du Lot-et-Garonne

ORDURES MENAGERES ET TOUT VENANT DE DECHETERIE

✓ Lot-et-Garonne



Ordures ménagères résiduelles et Tout-Venant issus des déchèteries (Ratio en kg/hab/an)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Evolution 2021-2025
AA	324	319	351	333	319	304	313	298	291	244	244	-22%
CAGV	372	323	325	325	327	323	330	311	296	292	270	-18%
CCBHAP	296	306	299	297	188	170	182	149	137	119	118	-35%
3CLG	303	285	314	320	300	286	284	246	237	233	157	-45%
CCPD	357	365	357	353	354	316	334	336	274	172	175	-48%
CCPL	310	320	289	303	260	229	239	192	144	128	119	-50%
CCLT	314	314	276	193	186	178	178	155	163	161	142	-20%
CCFVL	338	322	339	330	321	301	295	276	243	149	115	-61%
VGA	301	306	301	291	287	272	283	263	244	215	182	-35%
SMICTOM LGB	311	315	312	322	318	305	316	295	279	262	240	-24%
Moyenne pour le 47	269	265	268	261	248	238	240	227	212	186	160	-33%

✓ Région Nouvelle-Aquitaine

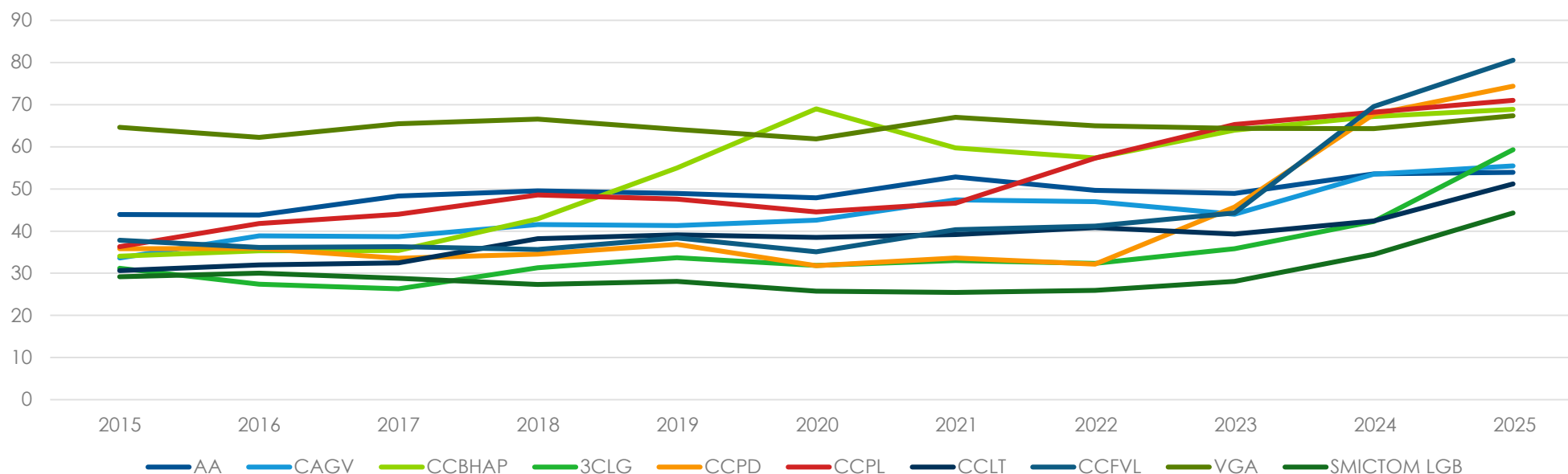
Ratio OMr (kg/hab.an)	NOUVEL LE- AQUITAINE	16 - CHARENTE	17 - CHARENTE- MARITIME	19 - CORRÈZE	23 - CREUSE	24 - DORDOGNE	33 - GIRONDE	40 - LANDES	64 - PYRÉNÉES- ATLANTIQUES	79 - DEUX-SÈVRES	86 - VIENNE	87 - HAUTE-VIENNE
2010	274	229	316	300	249	275	274	340	279	208	236	250
2015	252	211	283	238	228	252	260	316	265	195	213	227
2020	234	184	251	231	192	214	254	306	242	159	200	211
2024	198	154	221	203	173	144	215	278	215	139	165	165

>> Bilan chiffré par EPCI du Lot-et-Garonne

✓ Bac jaune/bleue



Evolution des Ratios de Recyclables sec hors verre en kg/hab/an



→ Le ratio des recyclables sec hors verre a augmenté de 32 % entre 2010 et 2025
et de 17,50 % entre 2021 et 2025

>> Bilan chiffré par EPCI du Lot-et-Garonne

✓ Bac jaune/bleue



**Ratio Recyclables sec hors verre
(kg/hab/an)**

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Evolution 2021- 2025
AA	44	44	48	50	49	48	53	50	49	54	54	2%
CAGV	34	39	39	42	41	43	47	47	44	53	55	15%
CCBHAP	34	35	35	43	55	69	60	57	64	67	69	13%
3CLG	31	27	26	31	34	32	33	32	36	42	59	44%
CCPD	36	36	34	35	37	32	34	32	46	68	74	55%
CCPL	36	42	44	49	48	45	47	57	65	68	71	34%
CCLT	31	32	32	38	39	38	39	41	39	42	51	24%
CCFVL	38	36	36	36	38	35	40	41	44	70	81	50%
VGA	65	62	65	67	64	62	67	65	64	64	67	1%
SMICTOM LGB	29	30	29	27	28	26	25	26	28	34	44	43%
Moyenne pour le 47	42	43	44	46	46	46	49	48	48	55	59	17%

→ Le ratio des recyclables sec hors verre a augmenté de 32 % entre 2010 et 2025
et de 17,50 % entre 2021 et 2025

>> Bilan chiffré par EPCI du Lot-et-Garonne LES REFUS DE TRI



TRIVALO 47 (Paprec) à Damazan



Campagne de comm' ValOrizon sur les refus :

- ☐ 1 déchet sur 3 n'a rien à faire au centre de tri
- ☐ 6 000 Tonnes d'erreurs dans le bac jaune
- ☐ 800 000 € facturés aux lot-et-garonnais

 **Une hausse globale des refus depuis 2023 : 27,74 % → 27,86 → 30,38 % → 33,53 %**
en moyenne départementale (2023 → 2024 → 2025 → Semestre 1 2026)

Des évolutions contrastées selon les territoires

Sur la période récente, **la tendance générale reste à l'augmentation du taux de refus**, ce qui traduit un enjeu croissant autour de la qualité du tri.

 **2026 : donnée provisoire, basée uniquement sur les 6 premiers mois**

Mise en place progressive de la Tarification Incitative

La communauté de communes des Bastides en Haut Agenais Périgord est la seule collectivité en TI effective. Elle présente les **meilleurs ratios de collecte**, ainsi que le **meilleur taux d'équipement en composteurs individuels**.



Réduction **du volume**
des déchets



Amélioration de
la valorisation
des déchets



Maitrise ~~voire~~
~~réduction~~ **du coût**
des déchets

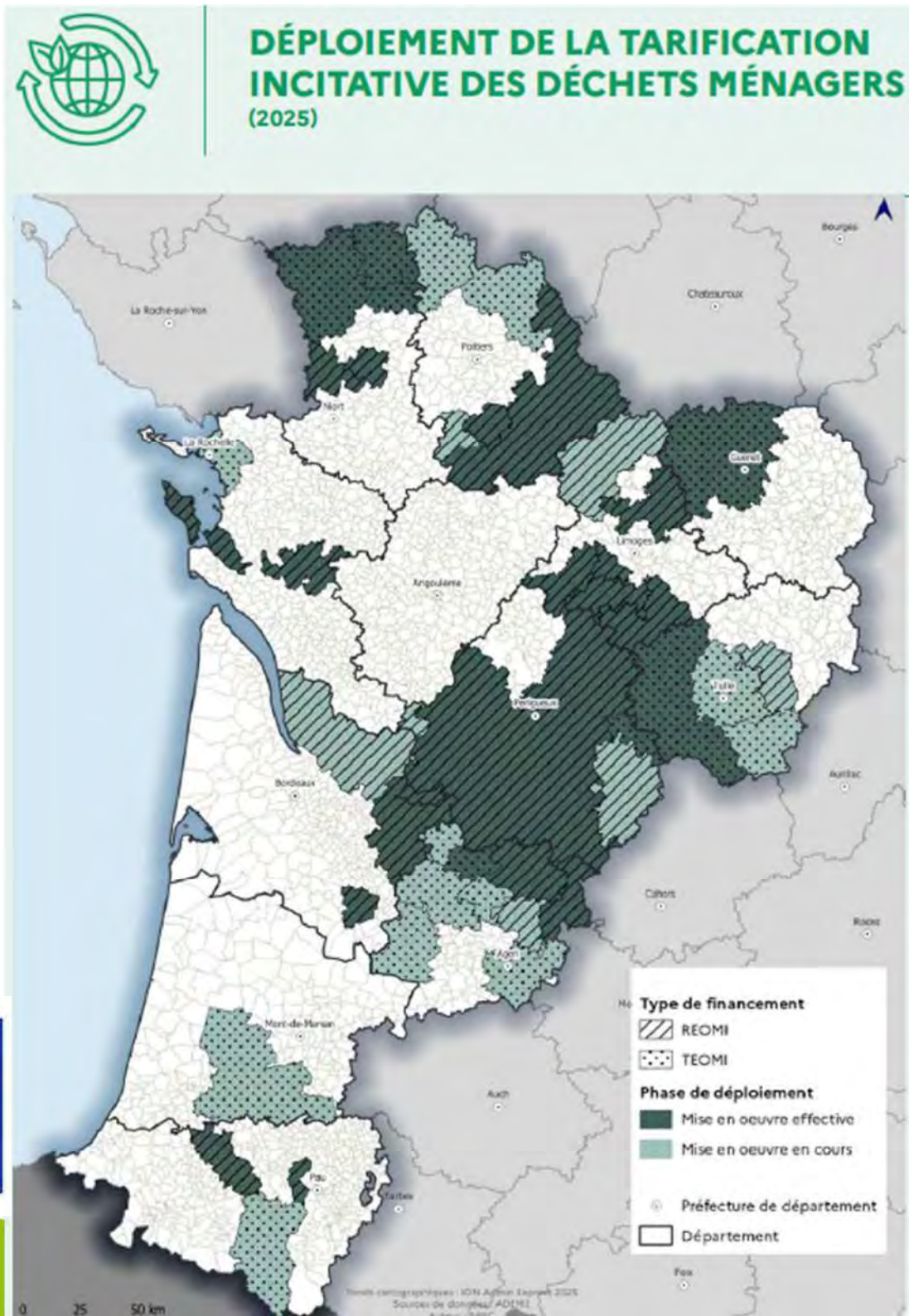


Évolution du
comportement
des citoyens



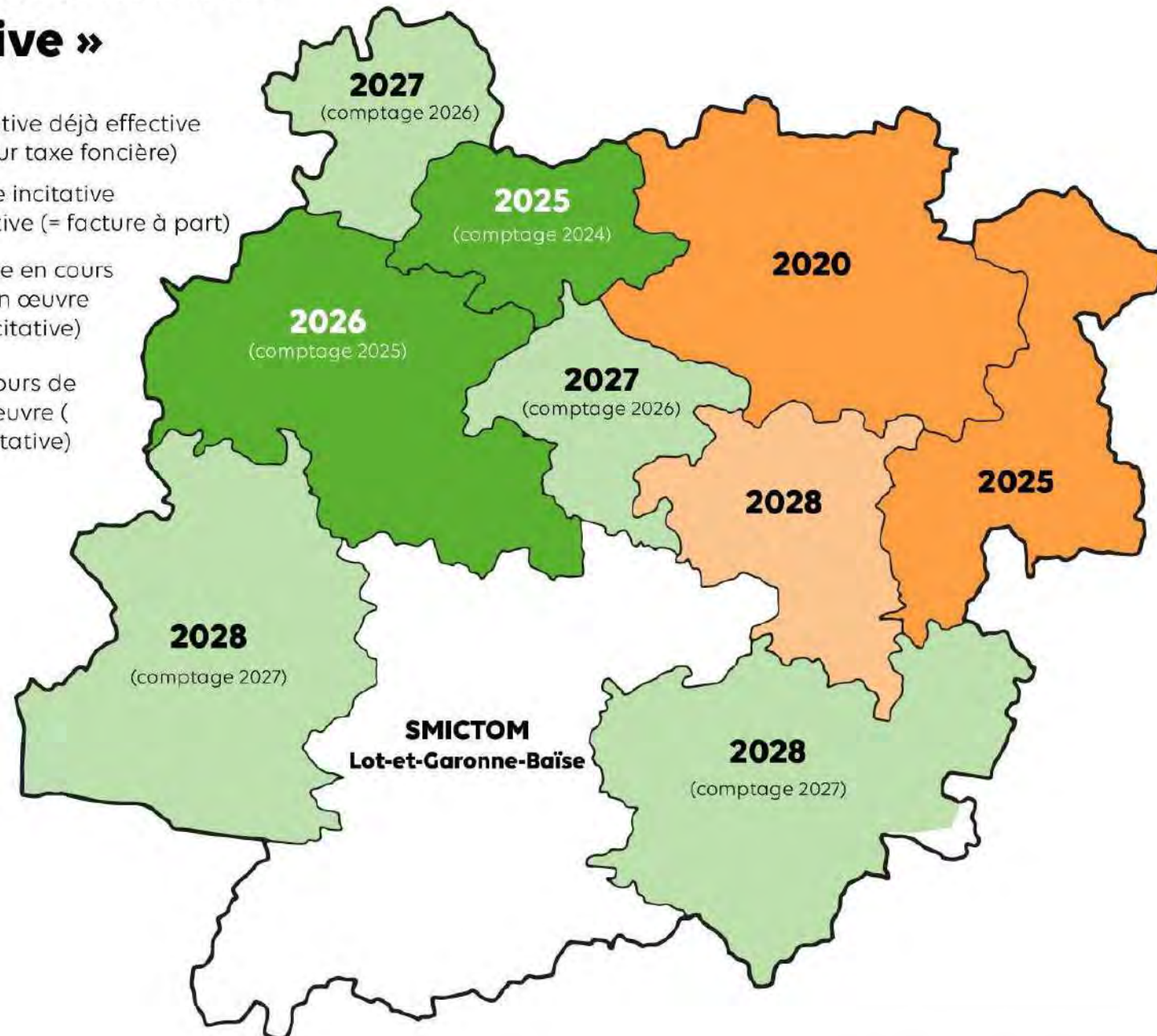
Mise en place progressive de la Tarification Incitative

L'article 70 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) indique que « les collectivités territoriales progressent vers la généralisation d'une tarification incitative en matière de déchets, avec pour objectif que 15 millions d'habitants soient couverts par cette dernière en 2020 et 25 millions d'habitants en 2025 ».



Échéance prévisionnelle d'effectivité de la « tarification incitative »

-  Taxe incitative déjà effective
(= visible sur taxe foncière)
-  Redevance incitative
déjà effective (= facture à part)
-  Redevance en cours
de mise en œuvre
(REOM incitative)
-  Taxe en cours de
mise en œuvre (TEOM incitative)



La généralisation du tri à la source des biodéchets

- La réglementation (loi AGEC) impose aux collectivités de généraliser le tri à la source d'ici le **1^{er} janvier 2024**.

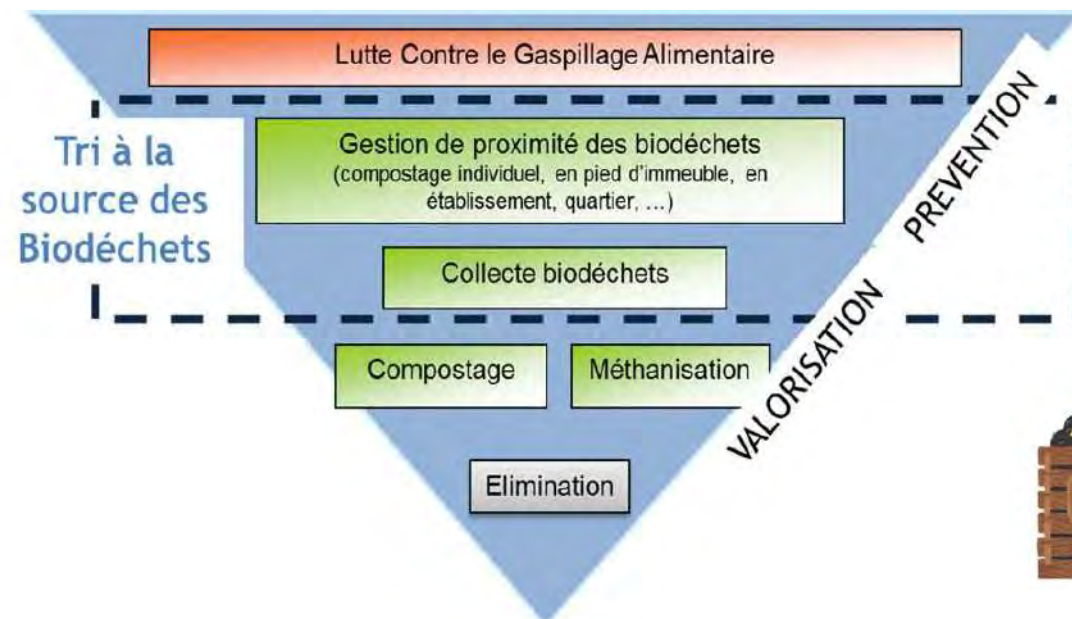
A partir de cette date, tous les usagers qui souhaitent trier leurs biodéchets doivent avoir accès à un dispositif dédié.

- Obligatoire depuis 2016 pour les professionnels de + de 10 T/an
- Obligatoire depuis janvier 2023 pour les professionnels de + de 5 T/an

Une stratégie mixte adoptée :

- Gestion de proximité des biodéchets** (compostage individuel, partagé ou en établissement)
- Collecte séparée en porte à porte ou en point d'apport volontaire**

Un soutien apporté par l'ADEME et la Région Nouvelle Aquitaine :
L'Appel A Projets TRIBIO (TRI à la source des BIOdéchets) qui vise à soutenir des opérations ambitieuses de généralisation du tri à la source des biodéchets dans la région.



Evaluation Généralisation du tri à la source des biodéchets

Modalités de calcul



*Arrêté 2021 Tri Mécano Biologique (TMB)
Lettre interministérielle décembre 2023*

>> Condition 1 : Couverture du tri à la source

≥ 95 % de la population desservie dispose d' une solution de tri
et les OMR produites < seuil réglementaire du territoire

>> Condition 2 : Résultats des biodéchets restants dans les OMR

< 39 kg/habitant/an dans les OMR, mesurés par **caractérisation**

>> Condition 3 : Performance du dispositif – biodéchets détournés

< 50 % des biodéchets initialement présents dans les OMR détournés, selon une comparaison avant/après

AXE 1

Accompagnement
de projets

AXE 2 Diagnostics -
Les enquêtes de
pratique



Habitants &
Assimilés



Poste chargé de
mission biodéchets



AXE 3 Formation et
Communication

SUIVI INDICATEURS

Déploiement du tri à la source

Stratégie et Objectifs définis
par chacun des territoires du 47

Légende :

GESTION DE PROXIMITE

= 78 % de la
pop. du 47



Compostage individuel /
Compostage collectif

COLLECTE

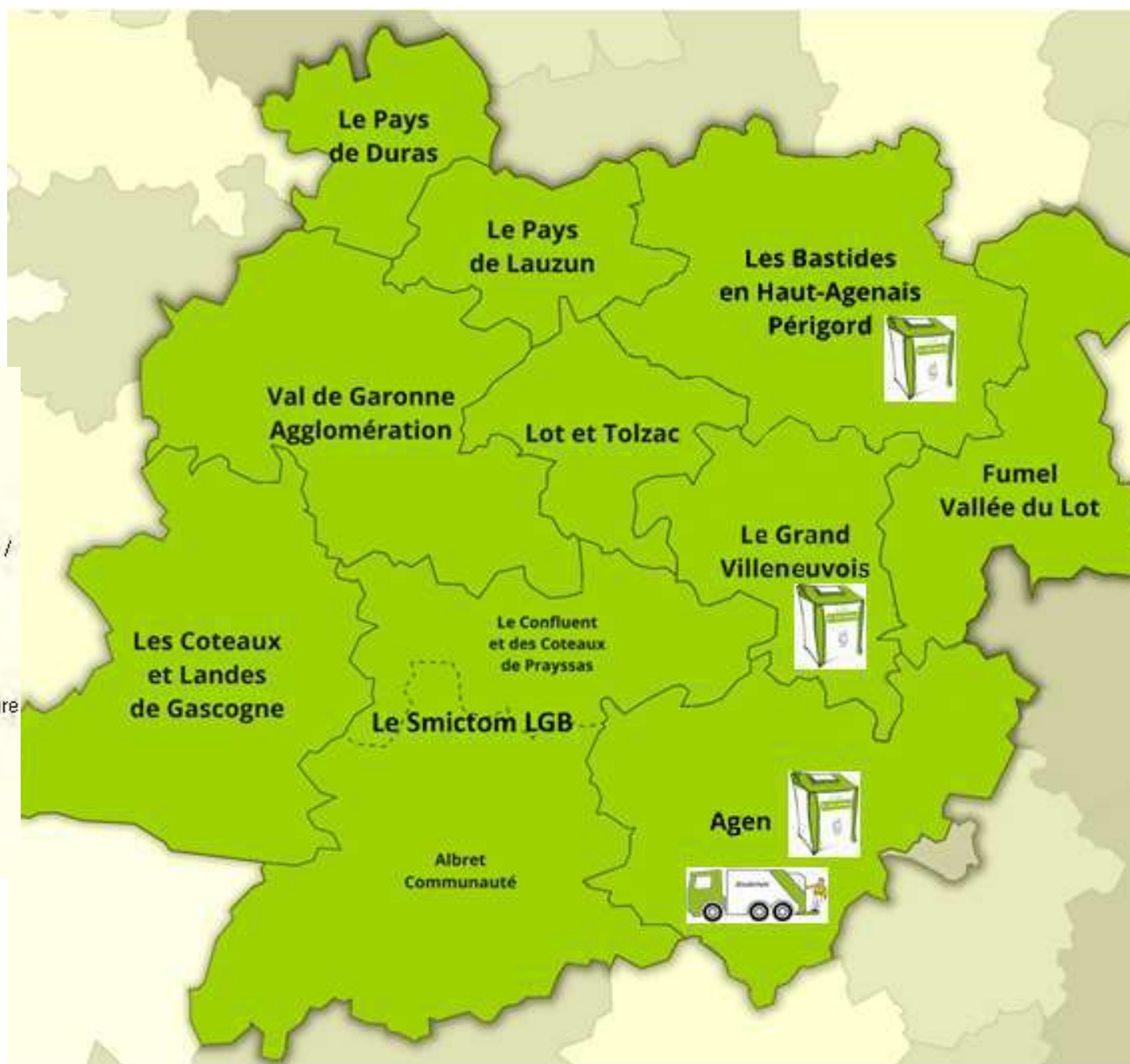
= 22 % de la
pop. du 47



Point d'Apport Volontaire
(PAV)

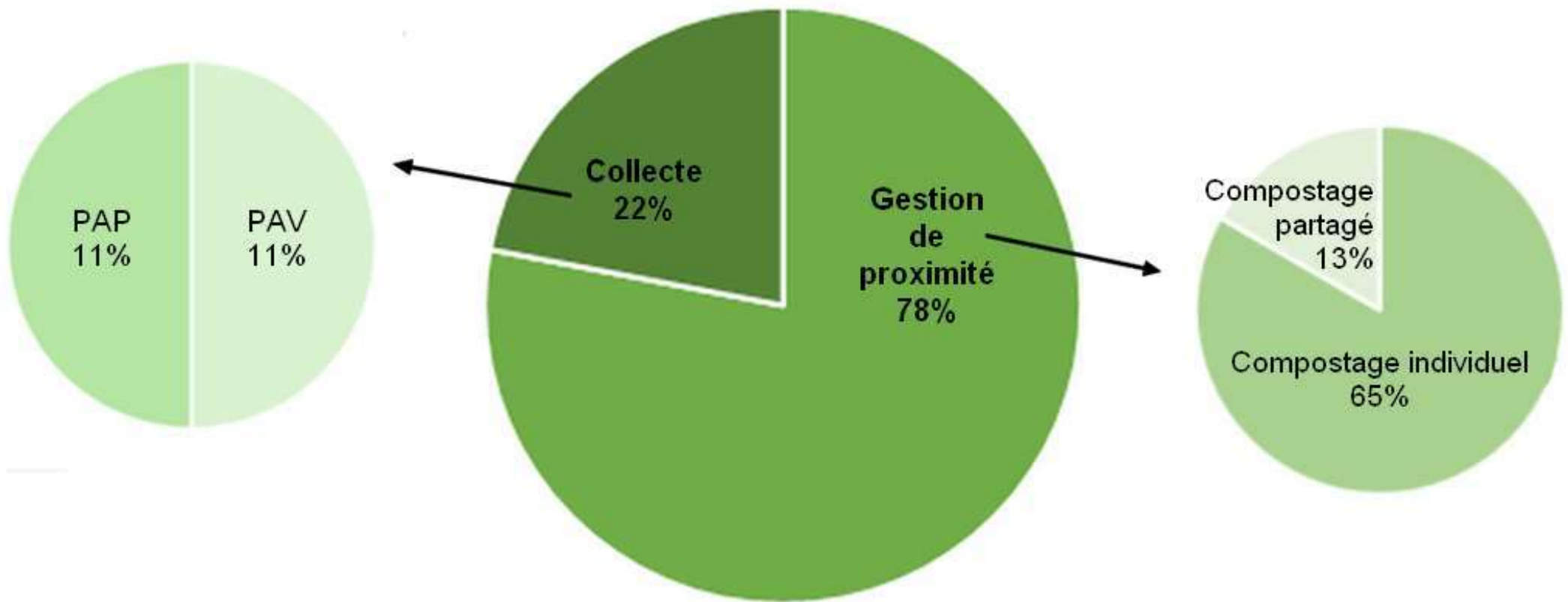


Porte A Porte
(PAP)



Répartition des solutions dans le 47 ...

... pour aller vers une généralisation
du tri à la source des biodéchets



VALORISATION INDIVIDUELLE

= compostage domestique

(initié par les collectivités : distribution de composteurs)

+ pratiques existantes

(compostage en tas, bacs, nourrissage animaux, ..., autres que les équipements distribués par la collectivité)

concernant les foyers avec jardin pouvant potentiellement composter à domicile, ou valoriser par une autre méthode chez eux

1/ Pratiques existantes



estimées par les collectivités,
appui bureau d'étude inddigo 2019,
ratio national ademe 2020 30%

→ In fine définir taux de population
à initier au compostage domestique

Territoire	nbr de foyers du territoire	taux population à couvrir par une valorisation individuelle	Nbr foyers ayant une pratique existante*	% pratique existante	Nbr foyer à initier au compostage domestique
AA	50 367	36%	1 920	4%	16 184
VGA	28 312	79%	4 606	16%	17 760
SMICTOM LGB	20 377	77%	4 721	23%	11 017
3CLG	5 912	76%	1 792	30%	2 695
CCLT	3 414	79%	1 024	30%	1 673
CAGV	22 336	69%	3 277	15%	12 135
CCPL	5 293	80%	1 026	19%	3 208
CCPD	2 728	88%	743	27%	1 651
CCFVL	11 356	88%	3 375	30%	6 619
CCBHAP	7 418	87%	500	7%	5 918
le 47	157 513	65%	22 984	15%	78 860

VALORISATION INDIVIDUELLE



2024 Enquête de pratique auprès des ménages : valorisation des biodéchets

88% des répondants déclarent trier des biodéchets



48% des répondants compostent chez eux au moins un des 4 déchets alimentaires ;
parmi eux 28% compostent hors équipement de la collectivité



38% donnent aux animaux au moins un des 4 biodéchets

Territoire	Estimation des EPCI - étude généralisation tri à la source	Enquête de pratique 2024 **
AA	4%	38%
VGA	16%	60%
SMICTOM LGB	23%	80%
3CLG	30%	74%
CCLT	30%	57%
CAGV	15%	60%
CCPL	19%	60%
CCPD	27%	76%
CCFVL	30%	44%
CCBHAP	7%	51%
le 47	15%	52%

L'enquête de pratique révèle une part nettement plus importante de la population ayant une pratique de valorisation individuelle comparée aux estimations évaluées par les collectivités :

52% des ménages compostent hors équipement collectivité OU donnent aux animaux au moins 1 des 4 déchets.

** compostant hors équipement de la collectivité (bac soi-même fabriqués ou achetés en magasin, compostage en tas ou autres) OU qui donnent aux animaux au moins 1 des 4 déchets

VALORISATION INDIVIDUELLE

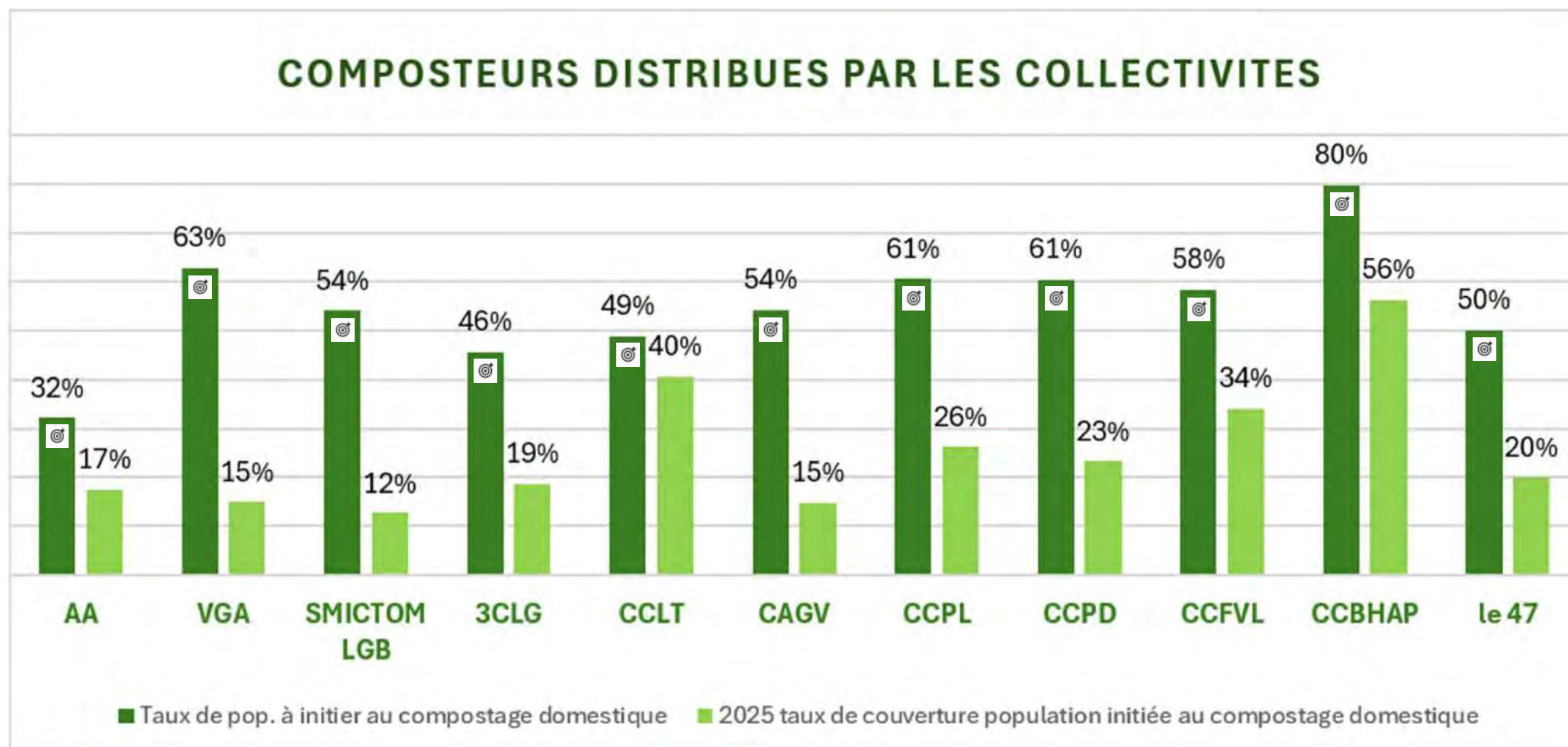
2/ Compostage domestique

initié par les collectivités : distribution de composteurs

Composteurs distribués depuis moins de 10 ans

Vente à prix réduit ou gratuité selon les collectivités

Information – sensibilisation au compostage systématiquement



VALORISATION INDIVIDUELLE

2/ Compostage domestique

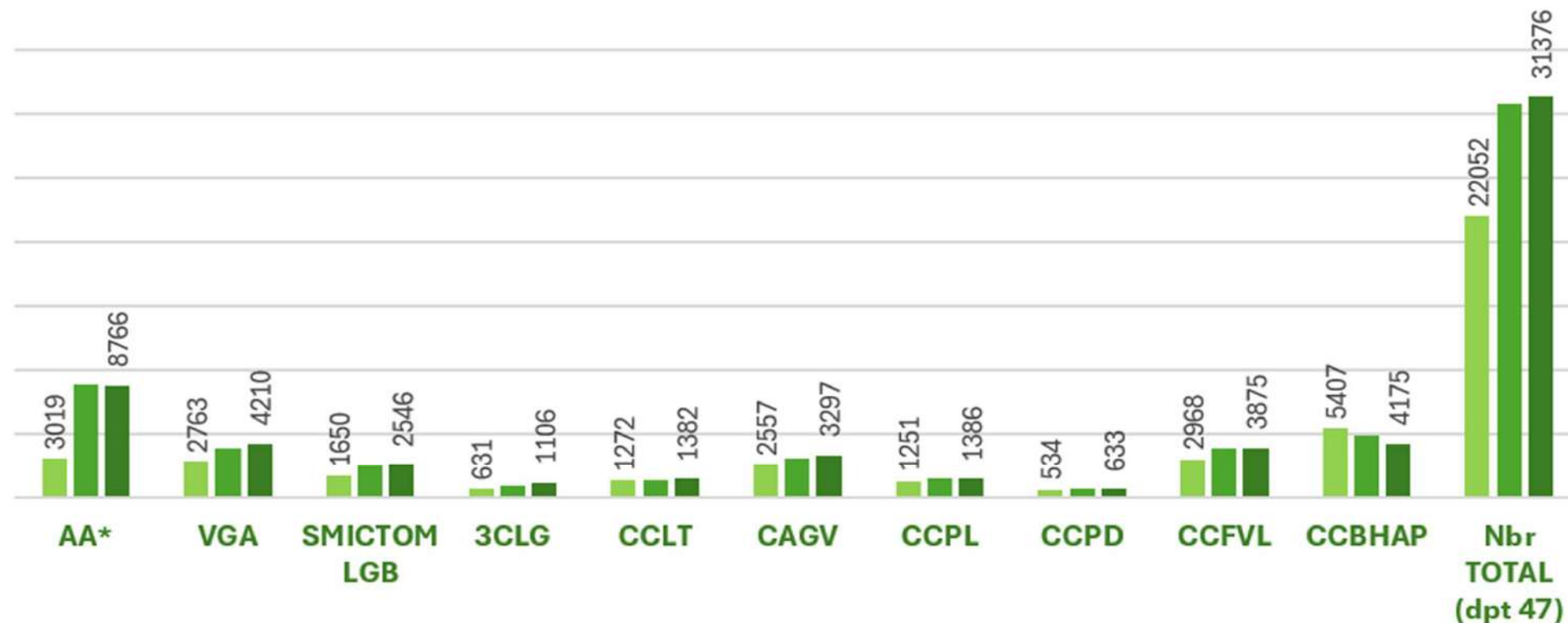
(initié par les collectivités : distribution de composteurs)

Composteurs distribués depuis moins de 10 ans

Vente à prix réduit ou gratuite selon les collectivités

Information – sensibilisation au compostage systématiquement

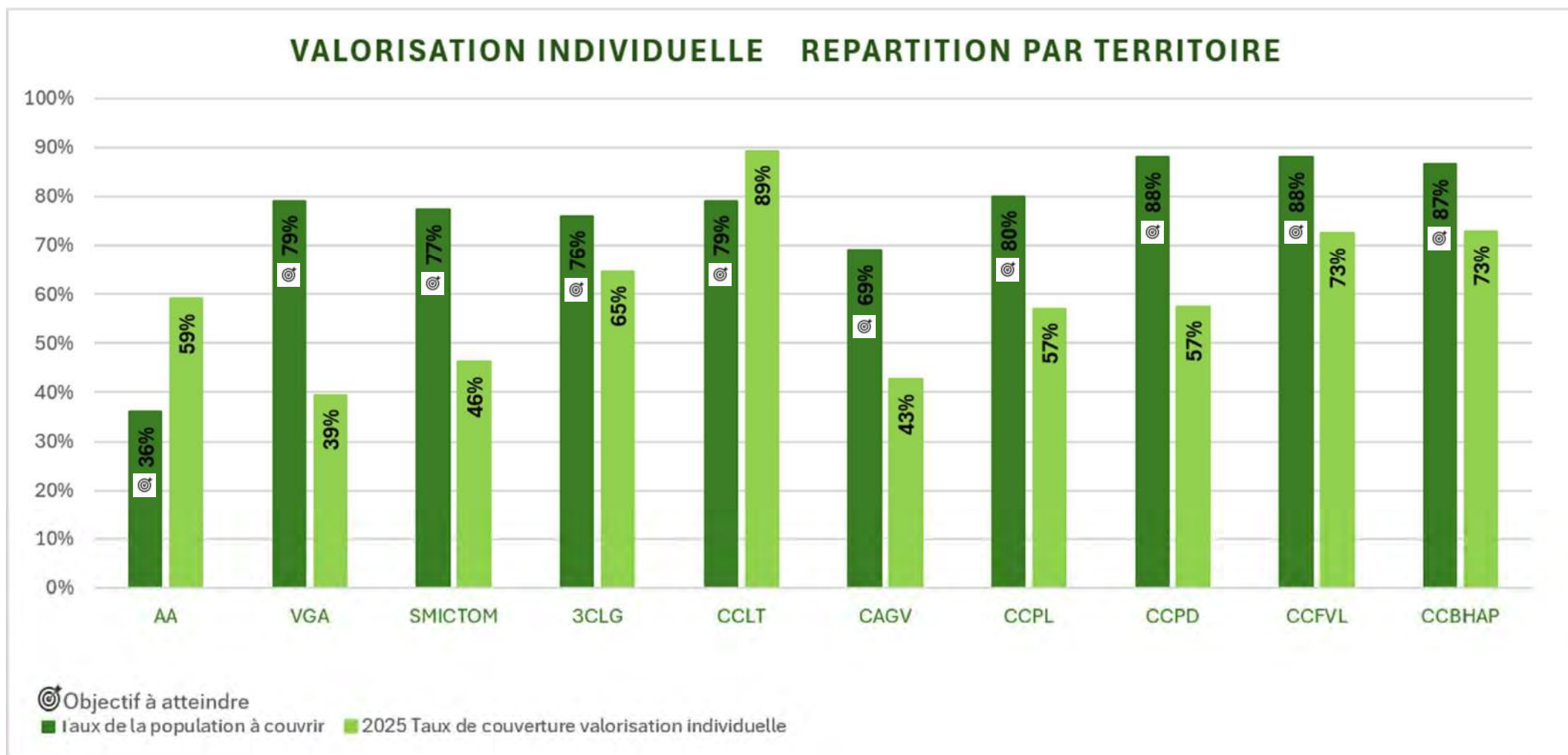
COMPOSTEURS DISTRIBUES PAR LES COLLECTIVITES



■ 2014 - 2023 COMPOSTEURS DISTRIBUES ■ 2015 - 2024 COMPOSTEURS DISTRIBUES ■ 2016 - 2025 COMPOSTEURS DISTRIBUES

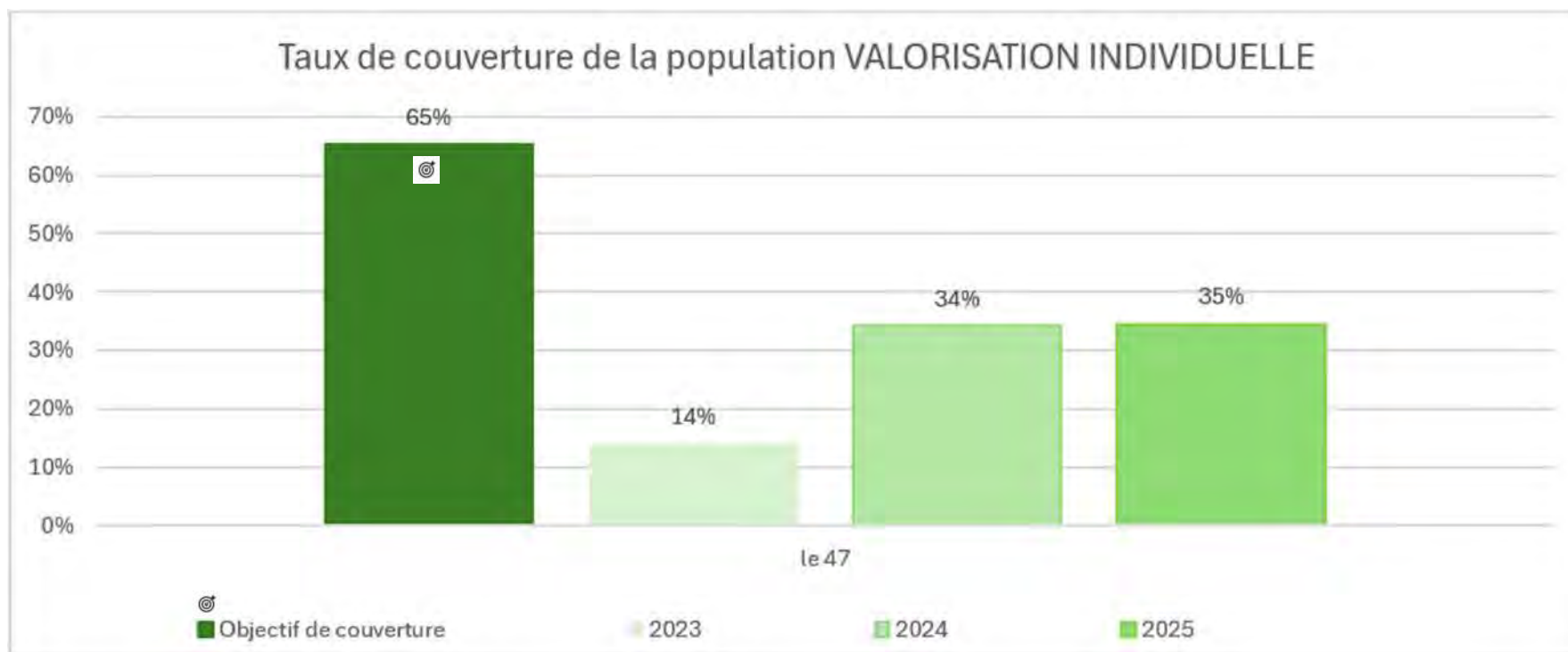
VALORISATION INDIVIDUELLE

= compostage domestique + pratiques existantes



Taux de couverture des pratiques de valorisation individuelle

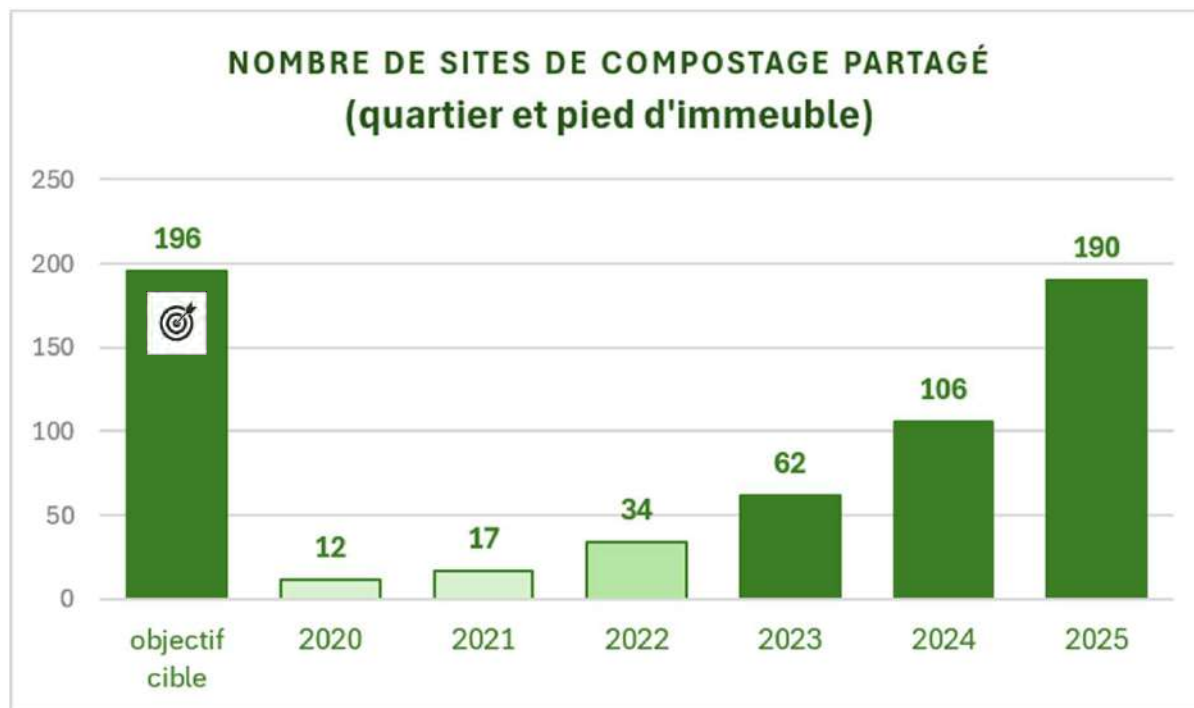
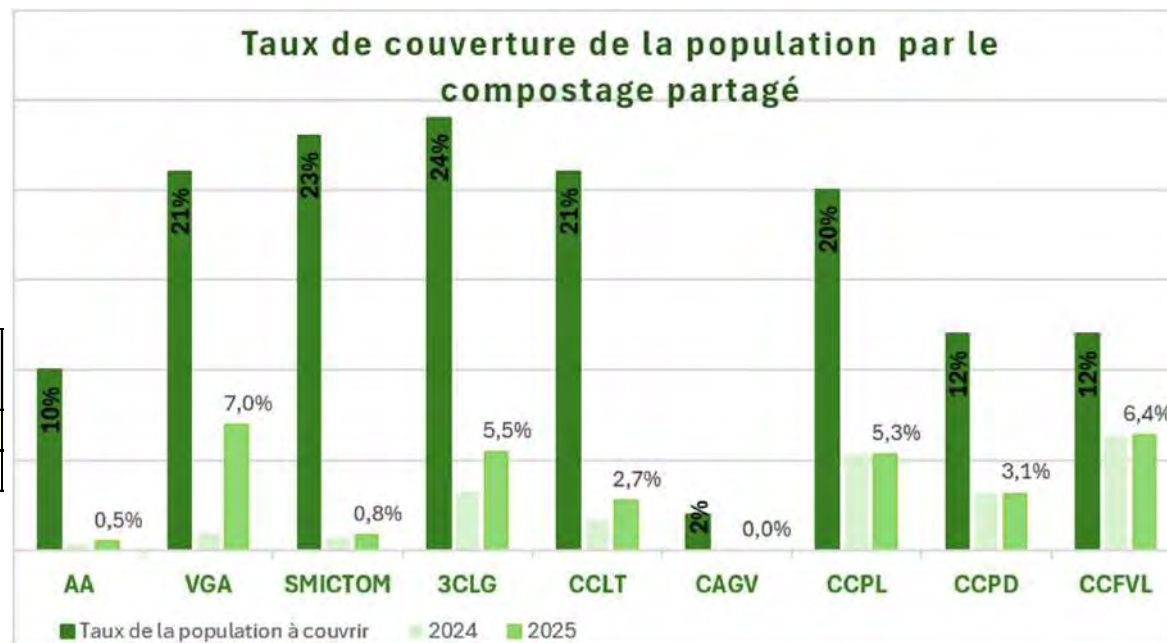
= compostage domestique + pratiques existantes



Le 47 - LOT ET GARONNE		Objectif : pop concerné par la valorisation individuelle	nbr de foyers couverts 2023	nbr de foyers couverts 2024	nbr de foyers couverts 2025
nbre foyers	157 103	101 844	45 036	53 849	54 260
%	100%	65%	14%	34%	35%

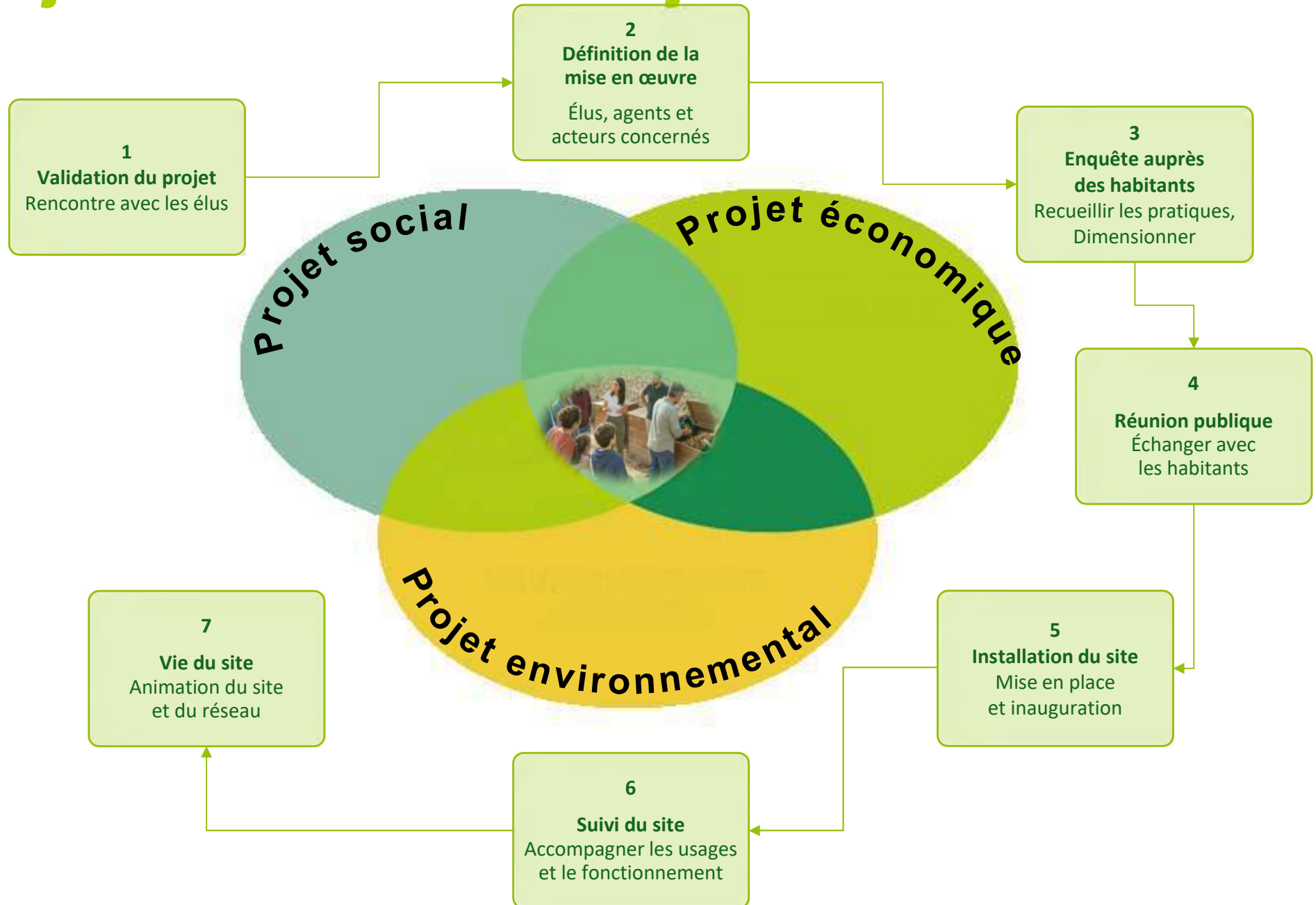
COMPOSTAGE PARTAGE

Le 47 - LOT ET GARONNE		Objectif : pop. concernée	nbr de foyers couverts 2024	nbr de foyers couverts 2025
nbre foyers	157 103	20 764	1 888	3 870
%	100%	13%	1,2%	2,5%



Atteindre 196 sites

Projet de territoire ... enjeu du facteur humain

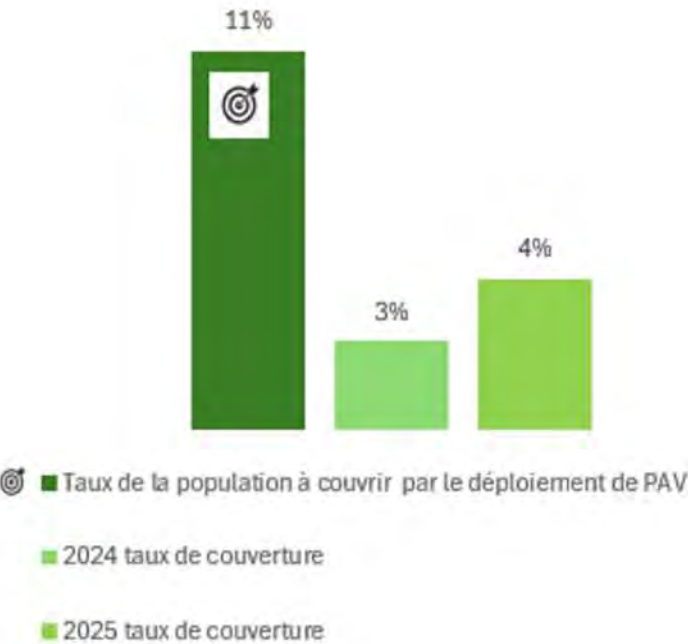


COLLECTE SEPAREE

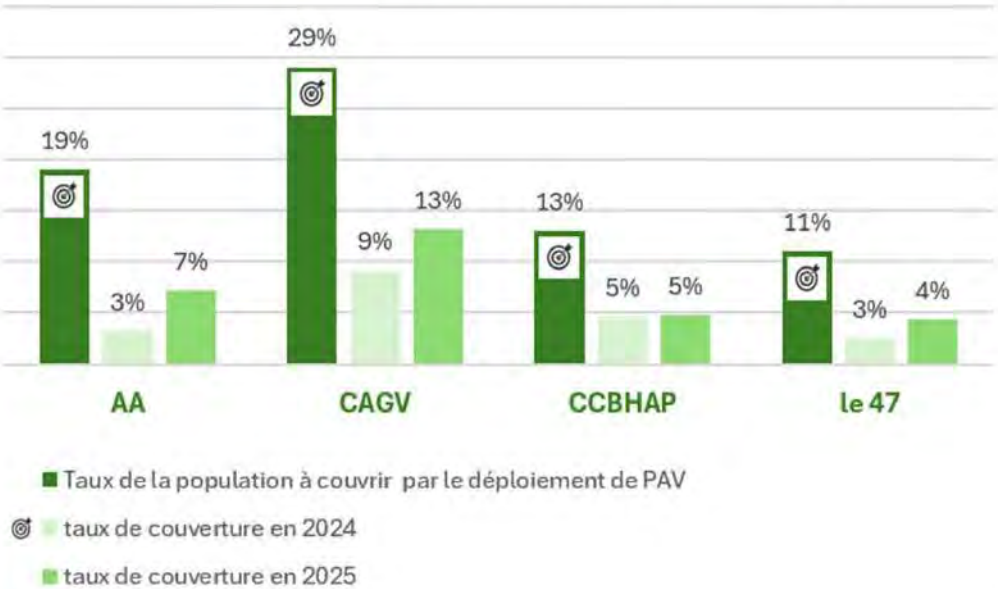


LOT ET GARONNE		Foyers concernés par la collecte	PAV Foyers couverts 2025	PAP Foyers couverts 2025
nbre foyers	157 103	34 982	6 881	16 160
%	100%	22%	4%	10%

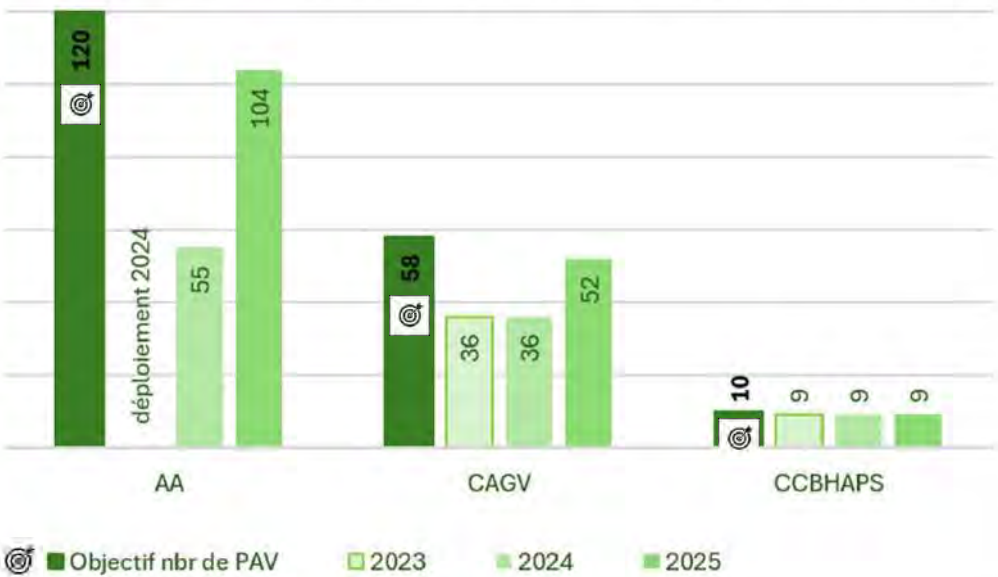
OBJECTIFS ET TAUX DE COUVERTURE PAV



OBJECTIFS ET TAUX DE COUVERTURE PAV



OBJECTIFS ET NOMBRE DE PAV CUMULÉS INSTALLÉS

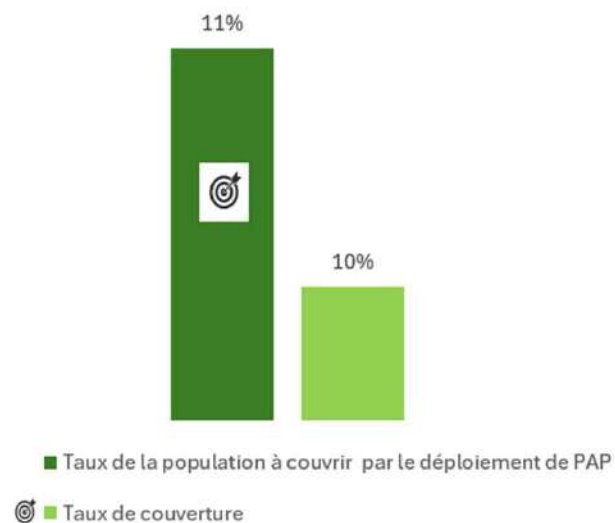


COLLECTE SEPAREE

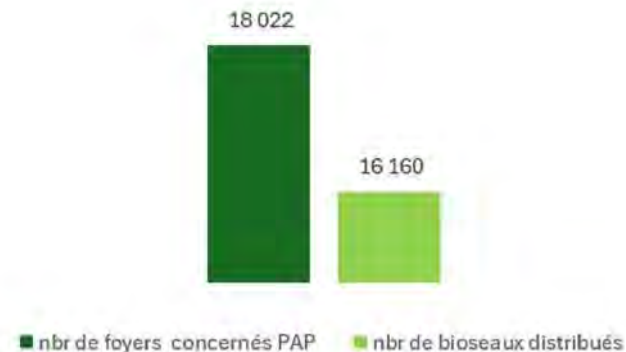


LOT ET GARONNE		Foyers concernés par la collecte	PAV Foyers couverts 2025	PAP Foyers couverts 2025
nbre foyers	157 103	34 982	6 881	16 160
%	100%	22%	4%	10%

OBJECTIFS ET TAUX DE COUVERTURE PAP

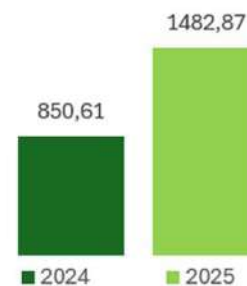


PAP



Compostage plateforme de Foulayronnes
agrément sanitaire avr. 2024
Démarrage collecte mai 2024
Dotation en 2024 ; pas de nouvelles dotations en 2025

QUANTITÉ COLLECTÉE (TONNES)



Montée en compétence des acteurs

dispositif de formation Prévention et Gestion de Proximité

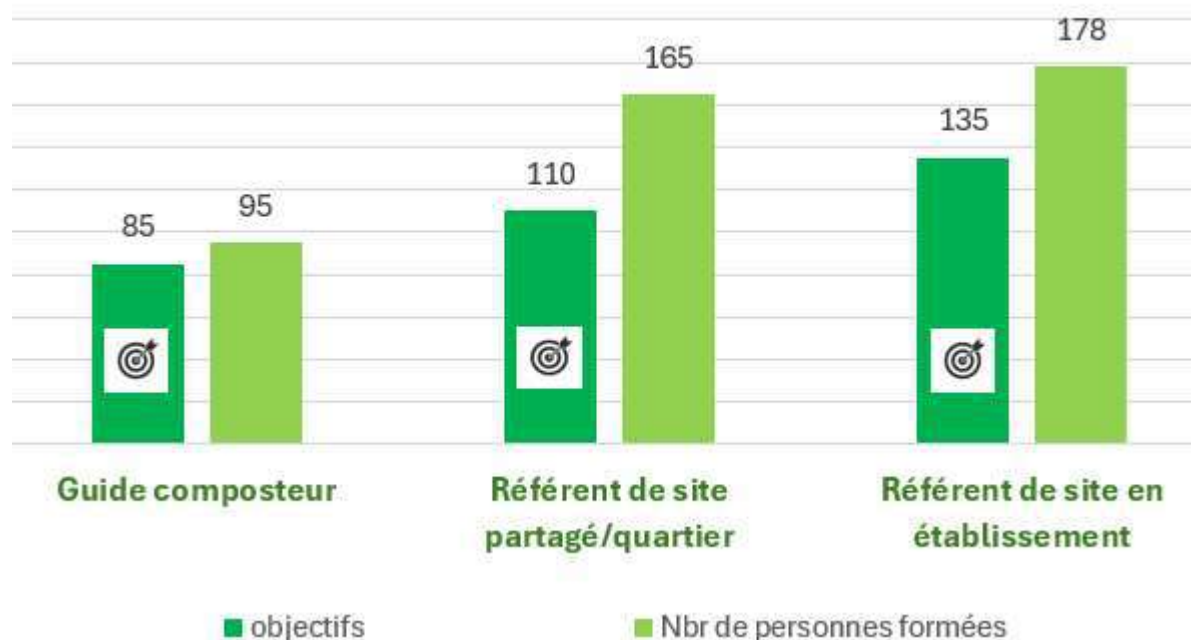
5 formations principales :

- Référent de site de compostage autonome en établissement
- Référent de site de compostage partagé
- Guide composteur
- Maître composteur
- Mobilisation des élus

Subvention Aide ADEME 55 % d'aide



FORMATIONS PG-PROX



organisme de formation prestataire :



Au Ras Du Sol
Vélines (24)

Montée en compétences des acteurs de la gestion de proximité des biodéchets

au 31/12/2025

TOTAL cumulé depuis le début du programme (2020),
529 acteurs PG-Prox formés sur le territoire

10 Maître composteur (+2 MC chargé de mission
biodéchets en EPCI formés hors dispositif ValOrizon)

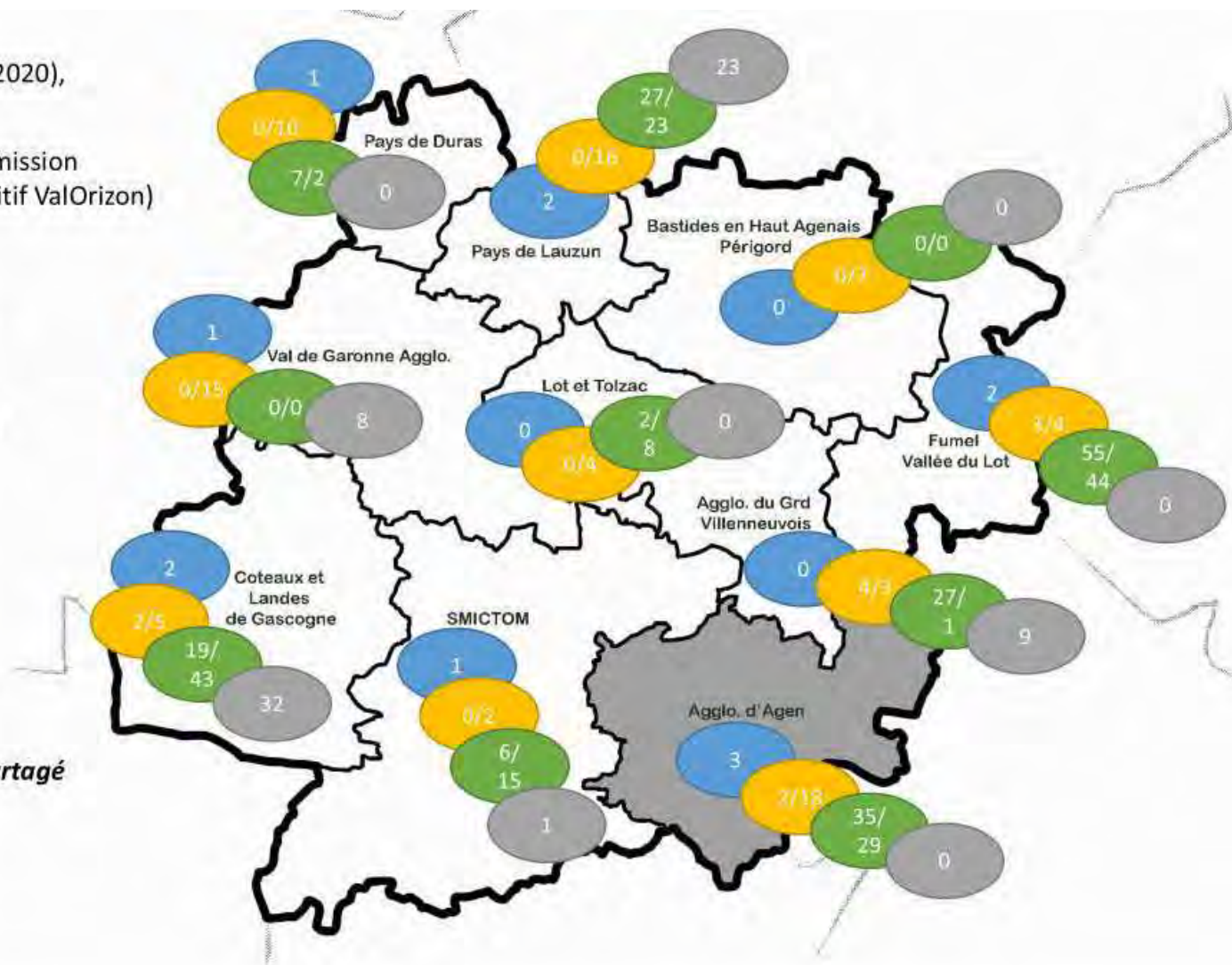
11/20 Guide composteur complet / 3 jours

178/
165 Référent de site
Autonome en établissement / Partagé

73 Sensibilisation élus PG-Prox

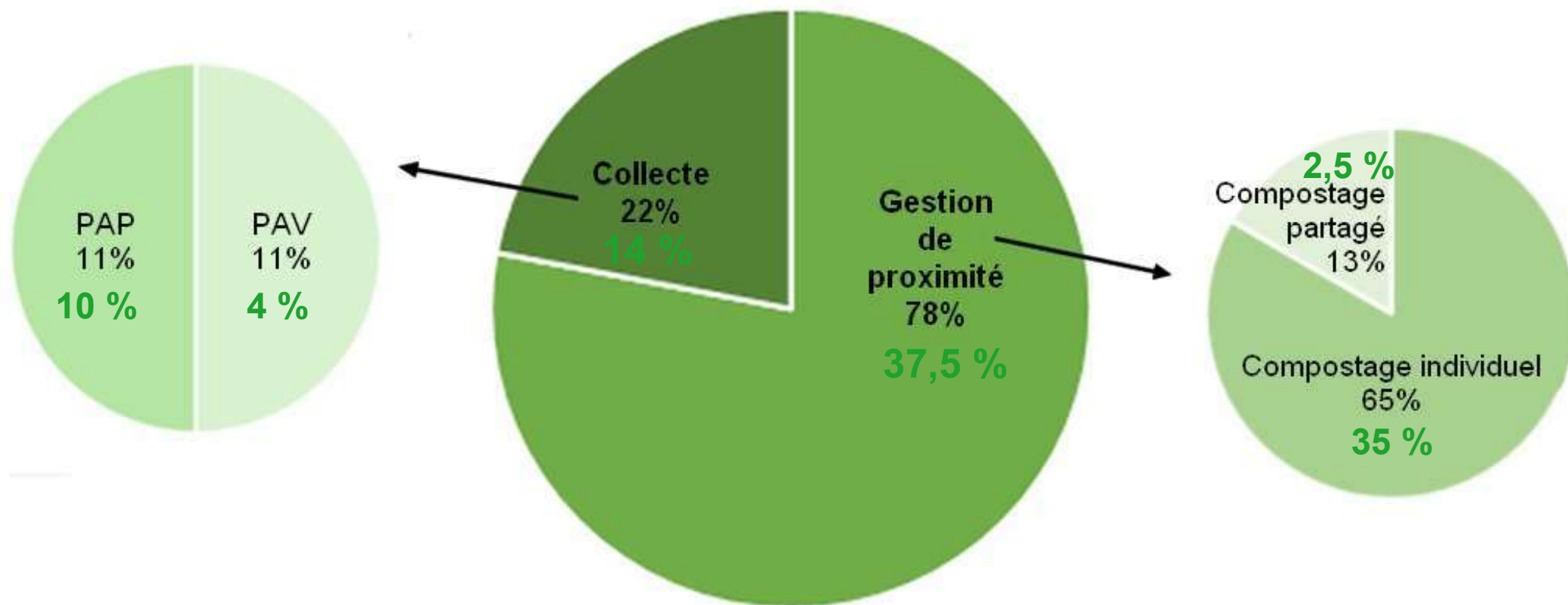
S'ajoute à ces effectifs,
les **agents de ValOrizon** formés :

- 2 maîtres composteurs
- 2 guides de compostage complet
- 3 guides de compostage 3 jours
- 1 référent de site de compostage partagé



Généralisation du tri à la source des biodéchets

Couverture de la population



Objectif couverture pour une généralisation

Taux de couverture atteint fin 2025 : 52% des ménages sont couverts par une solution de tri à la source des biodéchets

>> Condition 1 : Déploiement du tri à la source

1. OMR produites sous le seuil réglementaire du territoire.

en t/an	seuil OMR	OMR 2023	OMR 2024	OMR 2025
AggloAgen	15 415,12	25 047,84	23 200,00	22 012,00
VGA	10 668,53	11 630,38	9 750,92	7 833,00
SMICTOM	6 613,62	10 759,03	9 767,37	8 722,00
3CLG	1 738,10	2 616,96	2 536,36	1 537,00
CCLT	1 137,91	989,17	954,70	801,00
CAGV	9 568,53	12 289,14	11 979,28	10 935,00
CCPL	1 456,28	1 530,40	1 061,46	957,00
CCPD	802,34	1 236,48	582,68	563,00
CCFVL	3 428,60	4 667,42	2 299,94	1 593,00
CCBHAP	2 693,30	1 315,98	908,66	886,00

Objectif atteint : tonnage OMR 2025 en dessous du seuil

2. ≥ 95 % de la population desservie par une solution de tri à la source.

2016-2025	taux de couverture
AA	61%
VGA	38%
SMICTOM	36%
3CLG	55%
CCLT	73%
CAGV	43%
CCPL	55%
CCPD	54%
CCFVL	70%
CCBHAP	68%
le 47	52%

Bien que 7 collectivités soient en dessous de leur seuil réglementaire, aucune collectivité remplit la double condition pour justifier de la généralisation du tri à la source

>> Condition 2 : Biodéchets résiduels dans les OMR

Objectif atteint : < 39kg/hab./an

	étude caractérisation				2023	2024	2025
EPCI	date	% biodéchets dans OMR	date	% biodéchets dans OMR	Qté en kg/an /hab	Qté en kg/an /hab	Qté en kg/an /hab
AA	2020	40,0%	2026	27,0%	98,63	91,35	58,51
VGA	2023	35,0%	2024*	44,0%	67,54	56,63	45,49
SMICTOM			2024*	39,0%	-	84,86	75,78
3CLG	2022	32,0%	2024*	35,6%	67,45	65,38	39,62
CCLT			2024*	42,0%	-	54,77	45,95
CAGV	2019	34,0%			85,03	82,88	75,66
CCPL			2024*	43,4%	-	54,85	38,63
CCPD			2024*	47,3%	-	48,07	46,45
CCFVL	2025	32,6%			62,13	30,62	21,21
CCBHAP			2024*	49,0%	-	26,10	25,44

* Les caractérisations réalisées en 2024 ont été menées dans le cadre d'une campagne CITEO élargie à toutes les filières REP et aux biodéchets, pour répondre au décret du 16 sept. 2021 donnant obligation d'une caractérisation pour justifier de moins de 65% de déchets valorisables pour une entrée en ISDND.

Ces caractérisations ont été établies sur 5 voire 3 échantillons d'environ 65kg résultant de 2 quartages à partir de prélèvements de 250kg sur des tournées différentes de la collectivité selon différents types d'habitat.

La valeur de cette caractérisation n'est pas équivalente à celle d'un protocole certifié MODECOM™ de l'ADEME (500kg prélevés, échantillons pour chaque type d'habitats,...).

En conséquence, la donnée retenue est celle de la caractérisation selon le MODECOM quand celle-ci a été réalisée par une collectivité.

La communication départementale

Campagne de communication départementale



Facebook Ads, ...

des campagnes digitales affinitaires et géographiques pour avertir les consommateurs



Presse, Magazine...

cultivez la présence à l'esprit et faire part de notre actualité au sein de supports d'information



Affichage

pour avoir une présence sur le territoire



Radio locale

pour renforcer la proximité du message

> Communication

❑ 2025 : Relance campagne départementale sur le tri des restes alimentaires créée en 2024

- ✓ Visuels (déclinés en différents formats : affichage, bandeau internet)
- ✓ Spot radio
- ✓ Site internet dédié : biodechets.valorizon.com

→ Kit de communication adressé à toutes les EPCI à compétence déchets et aux communes du 47 : article clé en main, affiches, post facebook



> Communication

❑ 2025 : campagne départementale sur le tri des emballages et des papiers

- ✓ Visuels (affichage)
- ✓ Spot radio

- ✓ 3 spots vidéo:

- Club Bac Jaune : Emballages imbriqués = tri raté !
- Poêles, casseroles et textiles sont recalés !
- Attention, le verre ne va pas au bac jaune !



VALORIZON



> Communication

- ❑ **2025 « tous au compost »** : diffusion d'une vidéo sur les gestes du compostage



VALORIZON

Comment composter ?

Création et montage vidéo par :

Cyril
Virelaude



> Communication

❑ Compostage des restes alimentaires

COMPOSTAGE DES RESTES ALIMENTAIRES

Pourquoi composter ?

Transformez vos déchets en ressources

Simple et naturel, les restes alimentaires se décomposent avec de la matière brune pour former un compost nutritif et gratuit : bon pour votre jardin !

Astuce :
Couper les gros morceaux facilite la décomposition

Réduisez votre poubelle noire

Finis les asticots et les mauvaises odeurs, ma poubelle noire est plus légère !
Toute la matière organique est compostable : alors épluchures, restes de cuisine et de table, fruits et légumes abîmés, aliments avariés, ... compostez-les !

La règle d'or :
Pour le compostage avec les restes alimentaire, 3 gestes :
Apporter, mélanger, recouvrir

1 bioseau de restes alimentaires = 1 bioseau de matières sèches pour recouvrir la surface

Un composteur bien équilibré a une odeur de sous-bois

Récoltez le compost mûr, au bout de 6 à 12 mois : le compost est noir, friable et sent la terre.

Comment composter ?

Placez le composteur dans un lieu accessible

1. Apportez dans votre composteur vos restes alimentaires (=matière verte)
2. Mélanger à l'aide d'une griffe ou d'un croc
3. Recouvrez de broyat de bois, ou sinon de feuilles, brindilles... (= matière brune)

Pour composter, la matière brune est indispensable. Le mieux c'est le broyat ! Brindilles cassées, feuilles et herbes sèches, peuvent faire l'affaire !

Illustrations et mise en page : Capucine des dunes

Plus d'infos : biodechets.valorizon.com

VALORIZON

Logo République Française, ADEME, and Fond Vert are also present.

Création par :

Capucine
dessine

> Communication

- ❑ **2025 « la fête du sol vivant »** : diffusion d'une vidéo sur la valorisation des végétaux au jardin



VALORIZON

Jardinez Zéro Déchet,
c'est pas sorcier !

Création et montage vidéo par :

Cyril
Virelaude



> Communication

- ❑ Création d'une affiche « que faire de mes déchets verts ? »
- ❑ Création de 8 fiches-conseils sur les végétaux
- ❑ Création d'une fiche sur le compostage des restes alimentaires



Paillage

Télécharger la fiche



Haie sèche

Télécharger la fiche



Broyage des branches

Télécharger la fiche



Tour à feuilles

Télécharger la fiche

TONTES	mulching, prairies fleuries, culture en lasagne, paillage	FEUILLES	tour à feuilles, culture en lasagne, paillage, compostage
VEGETAUX ARRACHÉS	culture en lasagne, paillage, compostage	BRANCHES	haie sèche, broyage, culture en lasagne, paillage, compostage

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ADSM

CCP

CCP

CCP

CCP

CCP

CCP

CCP

CCP

CCP

CCP

CCP

CCP

CCP

CCP

CCP

CCP

CCP

CCP

Avec le FONDS VERT, accélérer la transition écologique dans notre territoire

Plus d'infos : biodechets.valorizon.com

VALORIZON

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins



Compostage des végétaux

Télécharger la fiche



Culture en lasagne

Télécharger la fiche



Prairies Fleuries

Télécharger la fiche



Mulching

Télécharger la fiche

Création par :

Capitaine dessin

www.valorizon.com

> Communication

❑ **Septembre 2025** : diffusion d'une vidéo de présentation de ValOrizon



VALORIZON

*La gestion des déchets en
Lot-et-Garonne*

[ValOrizon : Moins de déchets,
plus de ressources](#)



> Communication

❑ 2026 : campagne départementale sur les refus de tri

- ✓ Affichages
- ✓ Presses
- ✓ Spots radios
- ✓ Post sponsorisés réseaux sociaux



Chaque année, 6 000 tonnes d'erreurs dans le bac jaune
soit près de 800 000 € facturés aux Lot-et-Garonnais



Chaque année, 6 000 tonnes d'erreurs dans le bac jaune
soit près de 800 000 € facturés aux Lot-et-Garonnais



Chaque année, 6 000 tonnes d'erreurs dans le bac jaune
soit près de 800 000 € facturés aux Lot-et-Garonnais



Chaque année, 6 000 tonnes d'erreurs dans le bac jaune
soit près de 800 000 € facturés aux Lot-et-Garonnais



Chaque année, 6 000 tonnes d'erreurs dans le bac jaune
soit près de 800 000 € facturés aux Lot-et-Garonnais



Chaque année, 6 000 tonnes d'erreurs dans le bac jaune
soit près de 800 000 € facturés aux Lot-et-Garonnais



> Communication

❑ Interventions à la radio sur 47 FM

- ✓ 1 samedi sur 2, retrouvez les équipes de ValOrizon dans la rubrique Ecogestes de Di Papet
- ✓ Ecoutez et partagez les podcasts grâce au site internet de ValOrizon : <https://www.valorizon.com/les-podcasts-de-47fm/>

Retrouvez nos interventions sur 47FM
Dans la rubrique Éco-gestes de Di Papet

Né d'un partenariat entre Eau 47 et Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne, ValOrizon intervient depuis janvier 2025 dans la rubrique éco-geste de 47FM. Ludovic Biasotto, Marie Pantier, Nathalie Banquier et Anthony Lac répondent aux questions de Di Papet sur les déchets en Lot-et-Garonne.



Côté maison

47FM

Déchets en Lot-et-Garonne, qui fait quoi ?

18 janvier 2025



Côté maison

47FM

Tri des déchets : les bons réflexes à adopter

1er février 2025



Côté maison

47FM

Réduire ses déchets à la maison

15 février 2025

Animation / sensibilisation

Les visites des sites de traitement

La sensibilisation à la réduction des déchets et à l'économie circulaire

> A Monflanquin :

- Site d'enfouissement des déchets
- Plateforme de compostage des végétaux



> A Damazan

- Centre de tri des collectes sélective TRIVALO 47 (paprec)
- Valoriser ses restes alimentaires / les gestes du compostage
- *Les techniques de valorisation des végétaux au jardin (à venir en 2027)*



BANANA CRAFT

INVENTER — JOUER — TRANSFORMER — AGIR

UN PROGRAMME POUR DE NOUVELLES COOPERATIONS

EN FAVEUR DU CHANGEMENT DE COMPORTEMENT ET DE LA MISE EN LUMIERES DES STRUCTURES
ENGAGÉES AU QUOTIDIEN DANS LES TRANSITIONS

CONCOURS

INVENTE
THE SPORT COLLECTIF
OF DEMAIN



* JUSTE INVENTE-LE

DRÔLE, CRÉATIF, DURABLE
CHANGEONS LES RÈGLES DU JEU

ENVOYEZ VOTRE PROJET AVANT LE 20 AVRIL SUR
WWW.BANANA-CRAFT.COM



LE DEBUT D'UNE COOPERATION = Un constat partagé et l'envie de faire évoluer les discours

Essoufflement du Village du Réemploi
Augmentation du coût des déchets
Discours moralisateurs, négatifs
Difficultés à engager des personnes « hors radar »

Créer un programme qui sensibilise à la question des ressources de manière **positive** et **joyeuse**



LE SPORT COMME VECTEUR DE TRANSITION

Une coopération inédite



UN TIERS LIEU



UN RESEAU DE RESSOURCERIES /
ENTREPRISE D'INSERTION



UN SYNDICAT



UN CENTRE DE RECHERCHE



UNE COMMUNE



Associé à un ENGAGEMENT de la COMMUNE DE TRENTOLS

Phase 1 du programme : Le concours



Créer un jeu sportif collectif qui sensibilise à la question des ressources et du réemploi de manière positive et joyeuse



LE CONCOURS– critères de sélection

L'ORIGINALITÉ

Un jeu qui dans les règles bouscule les à priori sur le réemploi.

L'ESTHÉTIQUE

Le D.I.Y c'est beau, n'oublions pas de donner envie !

L'INCLUSIVITÉ

Le moins de barrières possible.

LA JOUABILITÉ

Les créations doivent être faciles à mettre en place entre deux parties.

OBJECTIF

valoriser la prévention des ressources, le réemploi, la réparation de manière ludique



30 min par jeu - 2 équipes de 6 à 8 pers

Phase 2 du programme : Les ateliers de Banana Craft



Ce programme a permis de rendre visibles des acteurs souvent peu reconnus : les structures de l'ESS, notamment celles oeuvrant au quotidien dans le réemploi et les transitions

Phase 2 du programme : Zoom sur les créations



MERCI à Fabienne, Pascal, Dominique, Line, Dimitri, Marie, Rémi, Jérôme, Dimitri, Paul, Pauline, Eric, Emilie, Fabien, Laurent, Lysiane, Fouad, Alain, Tiago, Mathieu, Marie, David

Banana Craft - un laboratoire de solutions de réemploi



« Un programme qui a permis de tester des solutions pour le territoire »



Création d'équipements ludiques de prévention des ressources

Création de signalétiques réemployables à louer

Création d'animation 100% ressourceries - le loto rigolo / musée du presque rien

Création de toilettes sèches à louer

Expérimentation de gestion de vaisselles consignées



Phase 3 - Le tournoi



12 équipes - 75 joueurs – 20 arbitres

**ON JOUE = ON ETUDIE LES
COMPOTEMENTS**



1. Tirotri
2. Compost Express
3. Dressing Safari
4. Cauchemar au placard
5. Mission Colibri
6. Court Circuit

**DES KITS DE JEUX A
DIFFUSER EN 2027**

Cibles : entreprises, territoires,
associations, événements

RECOMPENSE & RAYONNEMENT

2024

Lauréat régional AMI « Coopération innovante en faveur des transitions »

2025

Lauréat national « Accélérer une transition écologique juste et solidaire »
par Fondation de France

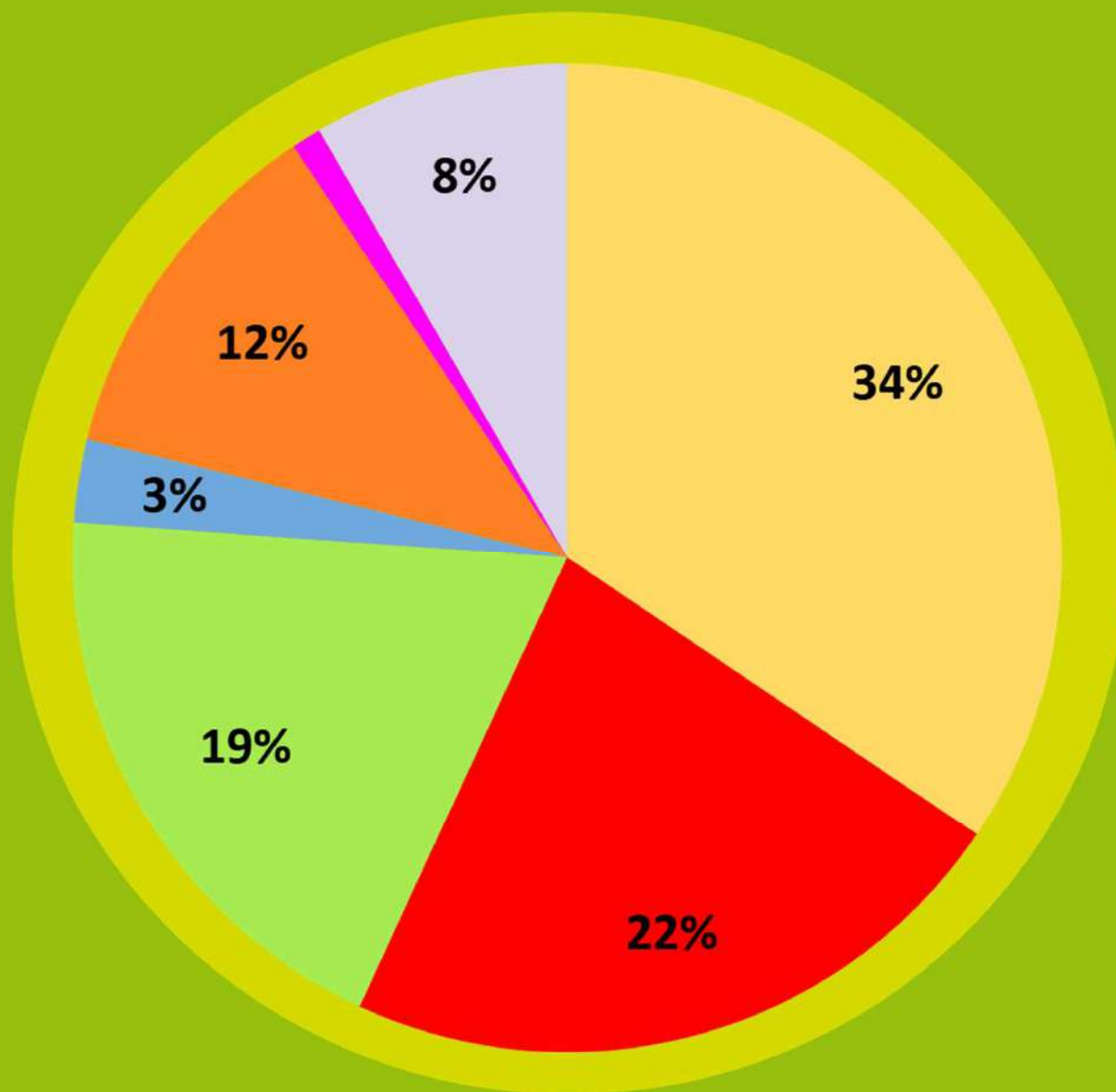
Prix Innovation ESS de la Fondation
Crédit Coopératif

2026

Prix coup de cœur
« Initiative économie circulaire »



BUDGET PROGRAMME 2026



- Industrie de coproduction
- Frais conception kit & médiation
- Lieu
- Restauration
- Festival - Prestation & achat
- Services aux participants
- Communication

TOTAL - 103 900€

MERCI

CO-ORGANISATEURS PROGRAMME



AVEC LE SOUTIEN DE



MECENES PROGRAMME



SPONSORS FESTIVAL



SOUTIEN NATURE



Le réemploi des matériaux de construction : une filière à accompagner

RÉEMPLOI & BTP

Une plateforme de réemploi sur le 47



UNE AMBITION

Favoriser l'émergence de nouvelles activités de l'économie circulaire pour le 47



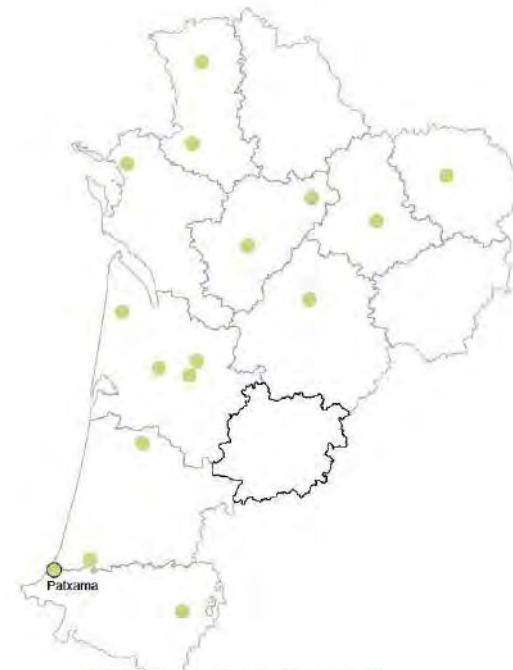
UNE OPERATION

Favoriser l'émergence de nouvelles activités de l'économie circulaire pour le 47 – depuis 2023 – 5 éditions



UN CHANTIER PILOTE

Inauguration de la Maison de l'Économie Circulaire en mai 2024



UN GROUPE DE TRAVAIL



DES FORMATIONS



10 formés au diagnostic ressources

DES OUTILS DE SENSIBILISATION

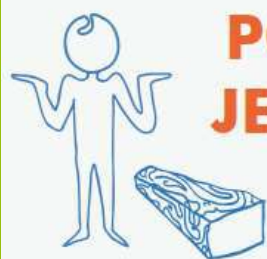


Une plateforme vitrine
Une exposition itinérante

Objectif : sensibiliser / engager les acteurs de la filière / faire évoluer la commande publique

Montée en compétence et expérimentation

L'exposition itinérante



**POURQUOI
JETER CETTE
POUTRE ?**



**POURQUOI
JETER CETTE
PORTE ?**



**POURQUOI
JETER CE
LAVABO ?**



**POURQUOI
JETER CE
RADIATEUR ?**

Le radiateur en fonte est un grand classique du bâti ancien. C'est un matériau robuste avec une longévité exceptionnelle.

Sa particularité ? Il chauffe lentement et même éteint, il continue à diffuser de la chaleur grâce à son inertie thermique : un confort au quotidien et pour le porte-monnaie !

Facile à démonter et encore présent dans beaucoup de bâtiments, il constitue une excellente opportunité de réemploi. Il est souvent remplacé par un modèle en acier plus léger mais pourtant compatible avec les systèmes de chauffage actuels.

Saviez-vous qu'avec une dépose soignée, un nettoyage et une remise en état par des opérateurs spécialisés, un radiateur en fonte peut fonctionner pendant plus de 100 ans ?



VALORIZON

MAIRIE DE PARIS

MAIRIE DE BORDEAUX

MAIRIE DE LYON

MAIRIE DE NANTES

MAIRIE DE STRASBOURG

MAIRIE DE TULOUSE

MAIRIE DE VALENCIENNES

LES DEUXIÈMES VIES POSSIBLES



LE MEILLEUR DES MATÉRIAUX
CELUI QUI EST DÉJÀ LÀ



Idée la rénovation d'un immeuble de 3 logements sociaux à Bordeaux (D4) par le mandataire MOCHMAN/LOCAL, Architectes Bordeaux.

ACCROÎTRE UNE TOUTE
DESIGN À UN INTÉRIEUR



Voici un exemple de réemploi de radiateurs en fonte pour une ambiance rétro-scandinave.

MODE D'EMPLOI D'UNE SECONDE VIE RÉUSSIE

1. Une enquête s'impose
 - ☒ Y a-t-il une présence de rouille, de traces d'eau ou de fissures ? (qui peuvent révéler une fuite ou un ancien gel).
 - ☒ Le radiateur est-il toujours en fonctionnel ? (éléments, robinets, flacons...).
 - ☒ Il est nécessaire de le nettoyer sous pression pour vérifier l'étanchéité.
2. Zoom sur la dépose soignée
 - ☒ Décroquer pour retirer la peinture, la rouille et appliquer une protection anti-rouille.
 - ☒ Nettoyer l'intérieur pour éliminer les dépôts et garantir une bonne diffusion de chaleur.
 - ☒ Remplacer les pièces usées (pompes, vannes, courbes...).
3. Les bons réflexes pour un réemploi réussi
 - ☒ Un radiateur en fonte pèse en moyenne entre 80 et 100 kg. Les anciennes peintures sont parfois en plomb.
 - ☒ La dépose doit donc être réalisée avec soin pour préserver l'appareil, et les personnes qui le manipulent.
 - ☒ Un via professionnel s'avère utile pour confirmer sa compatibilité avec le futur projet et notamment vérifier la puissance thermique et les raccordements.

Quelques chiffres clés
POUR CHAQUE RADIATEUR EN FONTE RÉEMPLOYÉ C'EST EN MOYENNE 1000g DE CO₂ ÉVITÉ (PAR RAPPORT À TRANSPORT COMPRIS) DÔT SE REMPLACER DE PIÈCES OLYMPIQUES DU 90 400 PARIS - MARSEILLE EN 1970

Sources :

OPALIS
ADEME
IMPACTCO2

**DES...
INSPIRATIONS**

**BONNES
PRATIQUES**

**CHIFFRES
CLÉS**

Une plateforme de réemploi sur le 47 – actions à venir

INSTALLATION D'UNE NOUVELLE ACTIVITÉ SUR L'ECOPARC



**Présentation d'ElementR par
David CARRERE**

A VENIR – ATELIER DES TRANSITION « CONSTRUIRE SANS DÉTRUIRE »



**Objectif : sensibiliser les nouveaux
élus aux contraintes réglementaires et
aux outils à disposition**

La collecte sélective

(emballages, papiers, verre)



Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

Cf. slides CITEO

Les perspectives

Un nouveau cycle pour la prévention et l'économie circulaire

→ 2027 : année de transition entre 2 programmes d'action

> Objectif : **adopter le nouveau PLPDMA** en 2028, pour les 6 années suivantes

> **Les grandes étapes de la démarche :**

diagnostiquer et concerter → définir et prioriser → rédiger et adopter

→ **Un programme construit à partir des besoins du territoire**

L'étude biodéchets menée en 2027 par un bureau d'études permettra de définir des recommandations opérationnelles adaptées aux 10 EPCI, pour consolider et pérenniser le tri à la source des biodéchets.

Poursuivre le programme d'action du PLPDMA en 2027



En parallèle des 2 gros chantiers « **Tarification Incitative** » et « généralisation du tri à la source des **biodéchets** », les collectivités et ValOrizon vont poursuivre les actions programmées selon les ressources disponibles.

> **Les actions pour accompagner le changement de pratique et de comportement :**
programme « Banana Craft », opération « La Brocante aux matériaux », sensibilisation du grand public via la SERD, Tous au compost, fête du sol vivant, les journées portes ouvertes, ...

Objectifs : réduire la poubelle noire, améliorer la qualité et la quantité de déchets trier dans la poubelle jaune.

> Travailler autour d'une meilleure valorisation en déchèterie (avec le déploiement des REP notamment)

> Réduire la quantité de **végétaux** apportées en déchèterie

> Valoriser les végétaux au plus près du lieu de production

> **Promouvoir le réemploi et la réutilisation** avec le réseau des recycleries/ressourceries

> Renforcer et systématiser la prise en compte de la prévention des déchets dans les politiques **d'achats publics**

Sensibiliser les élu(e)s aux biodéchets :

ET SI ON PARLAIT BIODÉCHETS?



Jeudi 5 novembre 2026
8h45 – 17h30



Maison de l'économie
circulaire de ValOrizon
Damazan



COMPRENDRE
les enjeux
et les obligations



DÉCOUVRIR
les solutions
qui existent



RENCONTRER
ceux qui les mettent
en œuvre



ÉCHANGER
sur les possibilités
pour votre territoire



INSCRIVEZ-VOUS
à la journée
entre élu(e)s

Déjà plus de 40
personnes inscrites !

D'autres temps forts à
prévoir...

Sensibiliser les élu(e)s à l'économie circulaire

Objectifs

- > Acculturer les nouveaux élus aux enjeux et aux principes de l'économie circulaire.
- > Faire découvrir des outils de sensibilisation et de participation citoyenne, réutilisables auprès des administrés.
- > Favoriser les échanges, accompagner le passage à l'action et encourager l'expérimentation.

Actions – Juin 2027

- > **Organiser une journée de sensibilisation** autour de l'économie circulaire et de la participation citoyenne : Fresque de l'économie circulaire, atelier *2030 Glorieuses*...
- > **Prolonger la dynamique engagée** en faisant émerger des actions concrètes et des expérimentations à l'échelle des territoires.



> Accompagner les communes et les organisateurs d'événements

Et si ma salle des fêtes devenait plus responsable ?

Je peux agir sur 2 leviers :



Moins de déchets

- ✓ Vaisselle réutilisable
- ✓ Nappes et serviettes en tissu



Un meilleur tri

- ✓ Équipements adaptés
- ✓ Consignes de tri simples



Je m'engage

Vous êtes prêt à avancer dans votre commune ?



LA PAROLE AUX MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE D'ELABORATION ET DE SUIVI (CCES)

Quel est votre avis sur ce bilan ?



CONCLUSION

Le mot de la fin

Alain LORENZELLI, Président



moins de déchets, plus de ressources !

www.valorizon.com

Répartition des flux issus des déchetteries du 47

